

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou de l'Empire, ou de qui ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, vendredi 6 août 1943
REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361
SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

Une grande foule écoute M. Burrassa--Réunions dans Stanstead (Voir pages 4 et 7)

Pour la sauvegarde de Rome

Quelques réflexions nouvelles sur un projet ancien.

On n'a peut-être pas oublié qu'au lendemain du bombardement de Rome, nous suggérions que la Ville devint de nouveau un Etat indépendant et neutre, ce qui le soustrairait au risque de pareils désastres.

Il semble bien que toutes les précautions humanitaires possibles ont été prises, l'autre semaine, pour que les bombes n'atteignent que des objectifs militaires. L'abandon même de ces précautions et leur échec attestent qu'il est actuellement impossible (selon un sentiment que Radio-Vatican aurait dit être celui de Sa Sainteté) de bombarder Rome sans causer des dommages à quelques-uns des monuments sacrés dont la Ville éternelle est remplie.

C'est un point sur lequel la tragique expérience de ces jours derniers ne paraît plus laisser aucun doute.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'à la pensée de plusieurs sans doute soit venue le projet que nous avons formulé ici.

Rome est une ville unique, — non seulement pour les catholiques, mais pour tous les civilisés. Elle est, du point de vue de l'Art comme de celui de la Religion et de l'histoire profane, un conservatoire sans égal des plus hauts et des plus précieux souvenirs.

L'univers entier, tout ce qui compte dans le monde, doit souhaiter que Rome traverse, aussi intacte que possible, les siècles à venir.

Mais en pourra-t-il être ainsi si Rome reste la tête, le centre administratif d'un grand Etat? L'ennemi ne sera-t-il pas toujours tenté de frapper au cœur de cet Etat?

Et quelque précaution qu'il veuille y mettre, ne risquera-t-il pas toujours de causer à la ville unique, y compris la Cité Vaticane elle-même, de nouveaux et effroyables dégâts?

Si Rome, au contraire, redevenait la Rome de jadis, centre du catholicisme, mais conservatoire aussi de tout ce qu'il y a de plus grand dans l'histoire humaine, sans importance administrative ou militaire capable d'attirer la foudre ennemie, confiée à la garde de celui qui est le Père commun des peuples, ne serait-il pas possible de la protéger indéfiniment contre les assauts de la destruction et de la mort?

Presque à l'heure où nous exprimons ici même ce désir, un journal étranger formulait un vœu identique. Mais, d'après la très brève dépêche que nous avons lue, il paraissait y mettre un inutile et dangereux sentiment d'animosité à l'endroit de l'Italie.

A Ottawa

Le succès de la "C.C.F." en Ontario est survenu en surprise

Les gens du parti de M. Joliffe dans la province voisine ont pu être les plus surpris — Le balayage des libéraux — Le pronostic du "Devoir" était juste

(Par Léopold Richer)

Ottawa, 6 (D.N.C.) — Les résultats de l'élection ontarienne ont confirmé de bien catégorique façon les pronostics du *Devoir*. Notre journal écrivait mardi: "Les membres de la C.C.F. font une lutte acharnée, soutenue, agressive. Libéraux et progressistes-conservateurs sont obligés de se défendre. Ce que l'on redoute le plus, c'est une assemblée législative dont les membres se partageraient à peu près également entre les trois partis. Ou, faudrait un nouvel appel au peuple, ou il s'agirait de constituer un gouvernement d'union". Ces pronostics ont été amplement confirmés par les résultats du scrutin. Le parti libéral, dirigé par M. Harry Nixon, a été pratiquement balayé, lors que les progressistes-conservateurs sont arrivés avec le plus fort groupe de députés. Mais ils n'ont pas obtenu de majorité absolue. Ils demeurent, malgré leurs gains, un groupe minoritaire. Quant la C.C.F., elle arrive en deuxième place et formera tout probablement l'opposition officielle.

De tels résultats, bien qu'attendus dans les cercles fédéraux, suivaient de près la campagne électorale, modifiant du tout au tout la situation politique générale. En fin de semaine, aux quartiers généraux progressistes-conservateurs, on s'attendait à quatre députés à la C.C.F. Et chez les libéraux on admettait que M. Nixon ne pouvait remporter plus de quarante sièges. Dans les circonstances, était évident que le gouvernement libéral allait à une défaite certaine. Mais on avait peine à croire malgré tout que la C.C.F. allait faire des gains suffisants pour supplanter les libéraux et pour devenir l'opposition officielle. Les plus surpris du résultat de l'élection de mercredi sont encore les membres de la C.C.F. eux-mêmes. Ils espéraient beaucoup de l'élection. Mais les résultats dépassaient leurs prévisions les plus optimistes.

Le 6 octobre 1937 les libéraux, us la direction de M. Mitchell Hepburn, faisaient élire 33 députés conservateurs ne réussissaient à faire accepter 23 candidats. Il avait, par ailleurs, deux libéraux dépendants et un Fermier-Unionnaire de la dissolution de l'Assemblée législative le 29 juin 1943. Il y avait 59 députés libéraux, 19 progressistes-conservateurs, 2 députés libéraux indépendants. Au surplus, comptait alors 10 vacances. A l'élection-ci, il y avait 282 candidats en présence, dont 90 pro-

gressistes-conservateurs, 89 libéraux (et un candidat libéral-indépendant, M. Mitchell Hepburn), 86 membres de la CCF et 17 autres candidats qui se réclamaient de divers partis. Avant-hier le gouvernement Nixon a été battu de définitive façon. Sept ministres ont été défaits, dont quatre par des candidats de la CCF. Les progressistes-conservateurs ont obtenu 38 sièges et ils comptent bien en remporter un autre, le seul dont on ne possède pas les résultats finaux. La CCF comptera maintenant 34 députés à l'Assemblée législative.

Les libéraux n'ont obtenu que 14 sièges. Il y a eu outre 2 députés ouvriers et un libéral indépendant. Il est à remarquer qu'aucun parti n'a obtenu de majorité absolue. Loin de là. Les conservateurs ne comptent pas 40 députés, alors qu'il y en aura 90 à l'Assemblée législative. On est tout de même d'accord que le lieutenant-colonel George Drew sera invité par le lieutenant-gouverneur à former un gouvernement. Il le pourra sans doute pour le moment. Déjà l'on dit qu'il peut compter sur l'appui de M. Mitchell Hepburn, ancien premier ministre de la province. Celui-ci deviendrait le trésorier de l'Ontario, poste qu'il occupait du temps qu'il était premier ministre. M. Drew et Hepburn s'entendent parfaitement sur les idées fondamentales. Tous deux sont en faveur d'un effort de guerre maximum, d'un effort de guerre, pour employer l'expression de M. Meighen, qui était jusqu'au dernier homme et jusqu'au dernier sou. Tous deux sont adversaires déterminés du gouvernement King.

Ils se rencontrent dans une haine commune, peut-on dire. M. Hepburn, qui a eu sa large part des honneurs depuis une dizaine d'années, consent à appuyer M. Drew. Personne n'en serait surpris. C'est dans l'ordre des choses.

Il faudra un appui libéral.

Mais l'appui de M. Hepburn ne suffira pas. M. Drew devra compter sur l'appui de six ou sept députés libéraux pour se maintenir au pouvoir. Il s'agit de savoir, en l'occurrence, si les libéraux élus sont de l'école Hepburn plutôt que de l'école Nixon. En tout cas, les trois députés canadiens-français qui ont été élus sous l'étiquette libérale ne seront certainement pas pressés d'appuyer M. Drew, à cause des appels de M. George McCullagh, président et éditeur du

(suite à la dernière page)

L'actualité

Il était un Finlandais

Il était un Finlandais qui, dans sa vie, écrivit beaucoup de musique. Parce qu'elle était nouvelle et qu'elle parlait un langage inconnu, elle surprit les auditeurs. Quelques habitués des concerts se récrièrent tout d'abord, disant qu'ils n'y comprenaient rien. D'autres, que l'on n'ose pas appeler par leur nom, se hâtèrent d'admirer à tout hasard, de peur d'être en retard. L'homme qu'on discutait ainsi s'appelait Jan Sibelius. Il vit encore. Les snobs ayant, d'une manière infatigable, flairé le vent dont, tout de même, des esprits éclairés leur indiquaient la direction, n'en reviennent pas d'avoir eu raison. Les grincheux se sont mis d'accord avec eux.

On ne discute plus l'auteur de Finlandia, on l'accepte. Le nom de Sibelius s'est logé dans toutes les mémoires et sa musique dans une bonne partie des sensibilités. Il se trouve maintenant que la musique du Finlandais est accueillie avec enthousiasme partout, depuis qu'on en a découvert les beautés. On en découvre sans cesse.

C'est à une découverte de ce genre que nous conviait, hier soir, au Châlet de la Montagne, sir Ernest MacMillan, directeur de l'Orchestre symphonique de Toronto. En écoutant la Symphonie no 2, en ré majeur, Sibelius nous est apparu, une fois de plus, comme l'un des plus grands compositeurs de notre temps. Sa Symphonie no 2 renferme quelques-unes des plus belles pages de son œuvre. Avec l'autorité qu'on lui reconnaît et son sens juste de l'interprétation, sir Ernest MacMillan a donné, de la Symphonie en ré majeur, une exécution digne en tout point d'admiration. Avec une égale maîtrise, le chef d'orchestre invité a dirigé la Petite Suite, de Debussy. Elle comprend quatre mouvements qui s'inscrivent: En bateau; Cortège; Menuet et Ballet. Sir MacMillan avait en outre inscrit au programme l'ouverture Francesca da Rimini, de Tchaikowsky, où un thème admirable et d'une grande noblesse brille dans l'orchestre comme une gemme, et l'ouverture Nuit de mai, de Rimsky-Korsakov.

Nuit de mai s'ouvre par une entrée ridicule des trombones qui sonnaient très mal, hier soir, à cause de certaines vibrations étrangères, semble-t-il, mais non impulsées aux musiciens. L'ouverture se développe pittoresquement, à grand renfort de clichés et de lieux communs musicaux. L'orchestration en sauve l'ensemble. Mais il n'en faut pas moins espérer le jour où l'on s'aviserait de nous donner, de Rimsky-Korsakov, Shéhérazade et la Grande Pâques russe.

Ferrier CHARTIER

6-VIII-43

Bloc-notes

(par O. H. et Louis Robillard)

Cette grève

La grève des avionneries suscite un intérêt très grave; elle est, tout le monde le voit, grosse de conséquences.

Quitte à y revenir plus tard, il nous paraît utile d'insérer ici deux observations qui nous sont venues presque à la même heure et de sources bien différentes.

La première est d'un ingénieur. — On fait beaucoup de reproches aux ouvriers, nous dit-il; mais qu'est-ce que les ouvriers ont à faire là-dedans? S'il y a eu vote de grève, ce n'est point chez les ouvriers, mais chez les *unitaires* qui représentent peut-être un dixième des ouvriers. Ceux-ci, dans leur très grande majorité, subissent simplement l'état de choses créé par une minorité organisée et qui fait du *piquetage* scientifique. On a dit aux ouvriers: *Retenez à l'usine*, mais qu'a-t-on fait pour assurer leur liberté de mouvement? Rien.

Ceci vient d'un ingénieur. Un brave homme qui travaille depuis quelques mois nous disait, de son côté, son mécontentement. Comme plusieurs autres, je gagnais à l'avionnerie beaucoup plus que je n'avais jamais fait. Je ne serais pas fâché de gagner plus encore; mais, à cause de ces gens à tête enflée (*sic*), nous voilà à l'ancre. Croyez-vous que ce soit là une chose qui nous plaise?...

Pour mémoire, en attendant la suite.

O. H.

Parallèle politique québécois-ontarien

Les Ontariens viennent d'accomplir leur devoir électoral. C'était leur vingtième élection provinciale depuis 1867, et on leur demandait de choisir leur 21ème Parlement. Les Québécois ont, à leur tour, élu une assemblée législative. C'est la 21ème en trois quarts de siècle et ils procéderont au choix de leur vingt-deuxième député. Québécois et Ontariens sont nés en même temps à la vie parlementaire. Nos premiers députés, tout comme les leurs, ont inauguré en 1792 le régime représentatif accordé par l'Angleterre au territoire de Québec partagé en deux Canadas: le Haut et le Bas. L'électorat du nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Edouard, provinces de la Couronne anglaise, avaient obtenu le droit de suffrage parlementaire plusieurs années avant nous.

Six députés de plus

Les mandataires de la démocratie au Parlement de Toronto sont au chiffre de 90; l'Assemblée législative québécoise se contente de 86 députés. Il faut admettre que la population ontarienne dépasse la nôtre: 3,824,731, et Québec 3,389,727. Toutefois, notre territoire est d'une plus vaste superficie, sinon plus productif, que celui de nos voisins d'en haut.

Nos députés à Québec reçoivent une plus grosse rémunération que leurs collègues de Queens Park; chaque session vaut à nos "membres" une indemnité de \$3,000 et ceux du "Haut-Canada" n'émargent que pour \$2,000 au budget sessionnel.

On alloue des émoluments annuels de \$14,000 au chef de notre gouvernement; les Ontariens sont plus parcimonieux, ils n'accordent que \$12,000 à leur premier ministre. Le traitement des ministres ici et là-bas est le même: \$8,000.

Nos palabres

Pour expliquer l'indemnité sessionnelle plus mince accordée aux députés ontariens, on pourrait noter que le travail législatif est plus recueilli à Toronto; les sessions québécoises sont très longues: en moyenne trois et quatre mois et les

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

L'honorable Ernest Bertrand, pour avantage son ami Lazare Phillips, passe des remarques de malapropos sur le compte de M. Henri Bourassa. On n'en peut attendre d'autre de l'individu qui, en compagnie du pompier colonel Vien, s'est déjà fait dire sans grande cérémonie par un ministre de M. King, son collègue d'aujourd'hui dans le cabinet: *Or get out*.

M. Bertrand n'est pas sorti du parti, il s'y est enfoncé plus avant. Il est baissé tant qu'il le fallait pour ramasser un portefeuille: *He sure dropped and got it*.

La C.C.F. telle que définie avec beaucoup d'intelligence, hier, à Magog, par le député Joseph Jean: il s'agit de gens qui vivent dans un monde irréel, de gens qui ont comme idéal des choses irréalisables. Qu'est-ce que c'est été si ces rêveurs-là sussent entrepris de démouler le parti libéral?

Prise de Belgorod par les Russes — Nouvelles avances alliées en Sicile — Churchill et Roosevelt se rencontreraient de nouveau pour réviser le programme militaire et exploiter les succès déjà obtenus

Les Alliés sont victorieux sur tous les fronts. Les Américains annoncent la prise de Mounda aux îles Salomon. Les Russes annoncent la prise de Belgorod en Ukraine qui suit de quelques heures la prise d'Orel. Le haut commandement allié en Méditerranée annonce de nouveaux gains en Sicile.

Les résultats obtenus par les Alliés depuis qu'ils sont passés à l'offensive après avoir été sur la défensive pendant les trois premières années de la guerre dépassent apparemment toutes les espérances des chefs politiques et militaires. Ils escomptaient bien la chute du fascisme en Italie, mais pas avant plusieurs mois. Ils espéraient bien venir à bout des sous-marins, mais pas aussi tôt ni aussi complètement. Ils comptaient sur la maîtrise de l'air pour porter de durs coups à l'ennemi, mais cela dépendait dans une certaine mesure du transport maritime dont les sous-marins compromettaient la sécurité. Ils n'attendaient pas une offensive soviétique avant le mois de septembre et elle est venue dès le début d'août. La marine et l'aviation japonaises sont impuissantes à parer les coups des Américains et des Australiens contre les avant-postes du nouvel empire que Tokyo voudrait consolider et les derniers événements en Europe ont fort ébranlé la confiance des satellites de l'Allemagne dans les Balkans et ailleurs. La situation évolue si rapidement que des observateurs estiment que le président Roosevelt et le premier ministre Churchill devront se rencontrer de nouveau sous peu pour réviser tout le programme militaire allié, pour exploiter pleinement et promptement les succès déjà obtenus. Il faut battre le fer quand il est chaud.

Les Russes sont du même avis et réclament de nouveau l'établissement d'un deuxième front. Un journal syndicaliste de Moscou déclare que l'établissement de ce deuxième front est la clé d'une victoire contre Hitler avant la fin de l'année 1943. Il affirme qu'un débarquement des Anglo-Américains en Europe occidentale obligerait les Allemands à prélever au moins 60 divisions sur le front russe et assurerait une étonnante supériorité à l'armée rouge. Il ajoute même que toutes les raisons que l'on invoque pour retarder ce grand coup ne sont que de mauvaises excuses et que certains groupes comme les fabricants d'armements manœuvrent pour faire passer leurs intérêts égoïstes avant le désir général d'abréger la guerre.

DANS LE PACIFIQUE

Les troupes américaines ont terminé aujourd'hui l'occupation de la base japonaise de Mounda sur l'île de la Nouvelle-Géorgie dans l'archipel de Salomon. La victoire est venue 32 jours après le premier débarquement sur l'île de la Nouvelle-Géorgie et cinq semaines après le débarquement sur l'île voisine de Rendova le 30 juin dernier. Mounda, une base aérienne, était le cœur de toute l'organisation défensive japonaise dans le centre des îles Salomon. La chute de Mounda va permettre à l'aviation américaine d'attaquer plus efficacement la grande base japonaise de Rabaul.

Le bulletin extraordinaire qui annonce la victoire ne fournit guère de détails sur les derniers assauts qui ont brisé la résistance désespérée de l'ennemi. Il est très bref et se lit comme suit: "Mounda est maintenant entre nos mains. Toute résistance organisée de l'ennemi a cessé. L'action se limite maintenant à la destruction de groupes ennemis isolés. On a déjà recueilli 1,671 cadavres japonais".

Dans le nord-est de la Nouvelle-Guinée, la base japonaise de Salamaua est tellement menacée que les Japonais ont lancé de nombreuses contre-attaques à cinq milles au sud de la place. Les troupes australiennes et américaines les ont toutes repoussées en infligeant de lourdes pertes à l'ennemi.

Une compilation des rapports officiels indique que le Japon a perdu deux fois plus de navires et quatre fois plus d'avions que les Etats-Unis depuis que les Américains ont lancé leur contre-offensive en attaquant Guadalcanal il y a un an. Les pertes japonaises seraient de 96 vaisseaux de guerre coulés, 18 probablement coulés, 129 avariés et de 1,802 avions détruits tandis que les pertes américaines ne seraient que de 41 vaisseaux de guerre coulés, 9 avariés et environ 540 avions détruits. On rapporte par ailleurs de Tchoungking que les Japonais craignent apparemment des attaques aériennes contre leur propre pays et qu'ils améliorent en hâte leurs deux principaux aérodromes de la province de Houpe pour être en mesure d'attaquer les bases aériennes que les Alliés pourraient établir en Chine.

EN RUSSIE

Les Russes annoncent la prise de Belgorod une journée seulement après la prise d'Orel. La chute d'Orel était attendue car il y avait plusieurs jours que les troupes soviétiques se rapprochaient de cette ville fortifiée qu'ils avaient aux trois quarts encerclée à la suite d'une offensive victorieuse: la chute de Belgorod est apparemment survenue à la suite d'une attaque brusquée qui aurait pris les Allemands par surprise.

Un autre député ministériel de la conscription, M. Maurice Giquès, à la même réunion: Le vote en Ontario est presque un vote de non-confiance dans le gouvernement King. On le dirait quasiment!

Encore de M. Giquès: J'ai rencontré bien des gens, sans tambour ni trompette, je leur ai parlé tout gentiment, pas en mouton, mais en lion. Pour un lion, c'en est un pépère, miteux et mité.

M. William Lyon Mackenzie King peut laisser ce lion-là dans la bergerie de ses moutons de Kingsmere. C'est un lion de tout repos.

L'inénarrable, ineffable, et pharim-

Le dernier bulletin soviétique rapporte que l'aviation rouge a durement bombardé les colonnes allemandes qui battaient en retraite le long d'un corridor entre Orel et Bryansk et descendu 72 chasseurs allemands qui tentaient de couvrir la retraite. La bataille de Belgorod aurait coûté aux Allemands plus de 3,000 hommes. Les dernières victoires russes ont enlevé aux Allemands deux des points d'appui de leur front du centre-sud.

A titre de commandant en chef de toutes les armées rouges, Staline a lancé un ordre du jour pour féliciter ses troupes à la suite de cette double victoire que l'on célébrera à Moscou. Il a déclaré que la prise d'Orel et de Belgorod donne le coup de mort à la légende allemande qui voulait que les Russes ne fussent pas en mesure de mener une offensive victorieuse en été et il a répété son cri de guerre: "Mort aux envahisseurs allemands!"

Les Allemands ont admis la perte d'Orel, mais ils n'ont pas dit un mot de Belgorod. Le capitaine Ludwig Sertorius, commentateur militaire de la presse et de la radio allemandes, affirme que la prise d'Orel est loin de constituer un succès stratégique pour les Russes, que le front allemand n'a pas été enfoncé, que les Allemands livrent actuellement une guerre d'usure et que de fait les Russes ont perdu 300,000 hommes et 3,538 chars au cours de leur offensive.

EN SICILE

L'avance se poursuit toujours en Sicile où la tête de pont de l'Axe dans la région nord-est se rétrécit sans cesse. Les Américains ont avancé de deux ou trois milles le long de la route qui longe la côte nord, ils ont pris Gagliano dans le secteur central et les Canadiens et les Anglais continuent de progresser vers Aderno. La prise de Gagliano qui se trouve entre Troina et Regalbuto aura pour effet de redresser la ligne alliée. Les unités de la 8e armée anglaise avançant le long de la côte orientale en direction de Taormina après avoir occupé hier Catane, Misterbianco et Paternò.

L'aviation alliée a pinné hier à plusieurs reprises le port de Messine, le principal port qui pourrait servir à l'évacuation des troupes ennemies qui combattent en Sicile. Elle a également pinné Aderno, Francavilla et les autres centres du système défensif ennemi.

La bataille serait particulièrement acharnée à Troina dont le premier ministre Churchill avait annoncé la chute il y a trois jours mais où des contre-attaques allemandes ont apparemment empêché les Américains de consolider leurs positions. La défense de Troina aurait pour but de couvrir la retraite des troupes axes menacées d'encerclement à la suite de la chute de Catane en leur permettant de contourner le flanc ouest du mont Etna. On rapporte que le 434e bataillon côtier italien s'est rendu à discrétion à Catane après avoir été abandonné par les Allemands. Les deux unités de la 8e armée anglaise qui se sont le plus distinguées lors de la prise de Catane sont une brigade irlandaise de la 78e division et le 4e bataillon de gnomes français du Maroc.

On rapporte encore que 3,266 navires de tous genres, des cuirassés jusqu'aux torpilleurs et aux barges, ont participé à l'invasion de la Sicile. On révèle que les pertes de vie ont été nombreuses à bord du vaisseau-hôpital "Telamona" coulé par des bombardiers ennemis au large de la côte sicilienne en dépit du fait qu'il était illuminé conformément à la convention de Genève. Le bulletin allié du 1er juillet avait annoncé que l'on avait réussi à sauver 400 blessés qui se trouvaient à bord.

Le haut commandement italien parle de "combats décisifs tenaces" en Sicile et prétend que de petits vaisseaux de guerre italiens ont pinné dans le port de Gibraltar dans la nuit de jeudi à vendredi et coulé deux cargos et un pétrolier. Une dépêche de la Linca à Madrid dit que les trois navires ont été avariés mais non coulés.

EN ITALIE

La situation demeure inchangée en Italie. Le cabinet Badoglio a tenu une séance hier, mais il ne semble pas qu'il y ait été question de paix. Le gouvernement a annoncé toute une série de mesures qui consacrent la suppression du fascisme: la dissolution formelle du parti fasciste, du Grand Conseil fasciste, de la Chambre des Corporations, l'abolition du calendrier fasciste, la liquidation des biens du parti fasciste qui vont au gouvernement, etc. Le gouvernement a encore pris des mesures d'ordre militaire en faisant passer dans l'armée tout le personnel civil des ministères qui se rattachent à la défense et en proclamant des opérations militaires des provinces de Dalmatie, de Fiume et de Lubiana.

Le correspondant du journal suisse "Die Tat" à Milan rapporte que le nouveau gouvernement est "fermement résolu à poursuivre la guerre et qu'il demande au peuple italien de défendre sa liberté par une stricte collaboration avec le national-socialisme allemand". — P. V.

6-VIII-43

Les conquérants de la Sicile n'ont pas à redouter de nouvelles vagues siciliennes.

Le Grincheux

6-VIII-43

Citation d'actualité

"Savoir dire NON à propos est la preuve d'une certaine force de l'âme qui honore et impose le respect... Ca serait charmant de n'avoir jamais qu'à être bon et aimable, ça dire OUI. Il faut savoir dire NON et le dire très décidément".

GUIZOT

DANS STANSTEAD

M. Philippe Girard a aidé les ouvriers de Magog — M. Edouard Lacroix forcé d'accepter un contrat

La part active prise par M. Girard pour aider les ouvriers de textile à obtenir justice — Le bill Raymond — Les négociations tardives de M. LaFlèche

Le gouvernement fédéral a menacé M. Lacroix d'exproprier son industrie de Saint-Georges de Beauce s'il n'acceptait pas une commande de lainages pour fins militaires

M. Pierre Gauthier à Barnston — Un message des colons de Belcombe, Témiscamingue — L'assemblée de Fitchbay

(par Paul Sauriol)

Magog, 6 août (D.N.C.) — M. Philippe Girard, organisateur du Bloc populaire canadien, qui dirige la campagne dans Stanstead, a tenu une assemblée hier soir au théâtre Capitol, ici. La salle, située devant l'usine de la Dominion Textile, était remplie, et un plus grand nombre d'auditeurs écoutaient dehors, par les haut-parleurs. Mais les libéraux, à qui M. Girard avait lancé un défi, ne se sont pas présentés.

L'organisation libérale avait distribué une circulaire, que nous avons publiée, où l'on reprochait à M. Girard d'avoir nui aux ouvriers de Magog. M. Girard avait annoncé qu'il répondrait et avait invité les adversaires à venir soutenir leurs accusations; ils ne se sont pas montrés. L'auditoire a chaleureusement applaudi et acclamé l'organisateur du Bloc. Les politiciens libéraux, a dit M. Girard, sont bien prêts, quand ils sont à Ottawa, à envoyer des troupes outre-mer et à adopter des lois pour obliger nos jeunes gens à s'enrôler, mais ils n'ont pas le courage de venir soutenir leurs accusations. Ils prétendent que je suis coulé chez les ouvriers. Non, Dieu merci: j'ai la tête haute devant les ouvriers parce que j'ai travaillé pour les ouvriers. J'ai eu l'honneur de travailler à Sorel avec Mgr Desranleau, et ailleurs aussi avec les autorités religieuses.

J'étudie la question des textiles parce que les ouvriers m'ont demandé de les aider à défendre leurs intérêts. Ils étaient exploités, et les payait moins qu'ailleurs et dans de mauvaises conditions de travail. Après enquête, nous avons groupé les ouvriers, non pour les mettre en grève, mais pour obtenir une convention collective.

M. Blair Gordon a refusé en disant: Nous employons 11,000 ouvriers dans la province, nous leur procurons de quoi vivre et nous ne reconnaissons pas d'autres maîtres que nous dans notre industrie. Nous avons demandé à Québec et à Ottawa d'intervenir pour mettre la Dominion Textile à la raison. Mais un seul homme s'est levé à Ottawa parmi les députés pour défendre votre cause: M. Maxime Raymond. Nous avons déclaré à Magog, mais dans toutes les usines de la Dominion Textile de la province. Ce n'est pas Philippe Girard qui a déclaré la grève: le n'ai été qu'un collaborateur. Nous avons tenu les ouvriers 34 jours en grève. Pourquoi? Pour accomplir une besogne que le gouvernement fédéral du temps, M. King en tête, a été trop lâche pour accomplir lui-même.

La grève a été bien conduite. J'ai collaboré à Magog, mais l'homme qui a été le pivot dans la grève de Magog c'est un prêtre au grand cœur, l'abbé Laurendeau, qui pendant 15 heures par jour a été au milieu des grévistes et a maintenu l'ordre. Il disait: Nous avons des droits et des devoirs: nous allons faire respecter nos droits et nous allons respecter nos devoirs. Dans certaines églises, des quêtes ont été faites avec la permission des curés en faveur des grévistes parce que c'était une bonne cause. De hautes autorités religieuses ont profité de certaines circonstances pour dénoncer les abus du capitalisme et faire allusion d'une manière assez claire à l'exploitation faite par la Dominion Textile.

Quand les organisateurs libéraux

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés.

Prix et spécimens sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est Montréal
Tél. BElail 3361

CALENDRIER

8^e MOIS AOUT 31 JOURS
S. GAETAN, confesseur.
Lever du soleil, 4 h. 30.
Coucher du soleil, 7 h. 20.
Lever de la lune, 11 h. 07.
Coucher de la lune, 10 h. 40.
Premier Quartier, le 8, à 10 h. 36m. du soir.
Pleine Lune, le 15, à 2 h. 31m. du soir.
Dernier Quartier, le 22, à 11 h. 4m. du mat.
Nouvelle Lune, le 30, à 2 h. 59m. du soir.

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

ont savoir à qui ils viennent de toucher, ils vont se rendre compte que ces personnes ne dépassent de beaucoup. M. Girard rappelle les conclusions de l'enquête Turgeon tenue en 1936 sur l'industrie des textiles: l'argent placé dans la Dominion Textile a rapporté 98 pour cent par année et même 150 pour cent certaines années, et les dirigeants recevaient en plus des salaires de \$35,000 à \$40,000 par année.

La question des augmentations de salaires est chose secondaire, continue M. Girard. Si une industrie paie 82 millions de salaires et que les dirigeants et les actionnaires s'attribuent eux-mêmes 88 millions à 110 millions, avez les salaires que vous voudrez, vous n'arriverez pas parce que le coût de la vie va augmenter et tout y passera. L'important ce n'est pas tant d'augmenter les salaires que de couper les dividendes et les salaires exorbitants. Quand l'avocat du gouvernement à l'enquête Turgeon a demandé à sir Herbert Holt: "Croyez-vous que lorsqu'un homme gagne \$3.50 à \$4 par semaine, tandis que vous recevez \$140,000 par année, cela peut être juste?" M. Holt a répondu: "Je crois que c'est de la bonne administration."

L'intervention de M. Maxime Raymond

Les députés libéraux étaient à Ottawa, ceux qui sont dans Stanstead étaient là, mais un seul député est intervenu, et a présenté un bill pour mettre à la raison les exploités de cette industrie et donner aux ouvriers un salaire qui leur permette de vivre. Ce député c'est Maxime Raymond. Croyez-vous que M. Raymond a fait cela pour gagner des votes au Bloc Populaire? A ce moment-là, le Bloc n'existait pas et M. Raymond n'y songeait probablement pas. Il l'a fait parce qu'il aime les ouvriers de son comté et les ouvriers de la province de Québec, parce que c'est là son devoir de le faire. C'est là la différence qu'il y a entre M. LaFlèche et ses compagnons, et M. Raymond et nous.

M. LaFlèche a pensé à vous. Il a téléphoné lundi à deux chefs ouvriers, MM. D'Amour et Picard; il leur a dit: Il y a dans Stanstead une bande d'incendiaires, d'être dangereux pour la paix de la province. Le général a eu une entrevue hier à Montréal à l'hôtel Windsor avec MM. D'Amour et Picard; il leur a répété qu'il avait peur du trouble dans Stanstead. Il n'a qu'à s'en aller du comté et nous n'aurons pas de trouble. Il leur a dit ensuite que le gouvernement serait prêt à faire quelque chose pour les ouvriers à Magog, à travailler au règlement de la question des vacances à l'usine de la Dominion Textile.

Les deux chefs ouvriers ont répondu: Les vacances payées, c'est pas seulement pour un comté où il y a des élections, que cette question nous intéresse, mais pour toutes les usines de la Dominion Textile. M. LaFlèche a demandé combien cela coûterait. M. D'Amour a répondu \$500,000. M. LaFlèche a répondu que c'était trop d'argent. Nous avons \$500,000 pour des vacances payées pour les ouvriers, c'est trop d'argent, mais les bons et dividendes et salaires de \$140,000 par année pour un patron, c'est un salaire raisonnable. Et \$2 millions à l'Angleterre, on leur devait ça.

M. LaFlèche a demandé à MM. D'Amour et Picard d'avoir une entrevue avec M. Blair Gordon, de la Dominion Textile, ajoutant qu'il ferait son possible pour préparer les voies. L'entrevue a eu lieu, et M. Gordon a dit que la compagnie n'avait pas le moyen de payer cela, ajoutant que si on fermait l'industrie pendant 8 jours, cela nuirait à l'effort de guerre du Canada. Tout de même, a-t-il ajouté, si on insiste, la Compagnie pourrait faire une requête au contrôleur du travail, une autre requête au contrôleur du coton, et une autre requête à la Commission des prix. Pendant ces négociations, les ouvriers n'auront pas de vacances, les élections vont se passer, et les libéraux espèrent gagner quelques votes.

M. LaFlèche a demandé à M. D'Amour s'il ne viendrait pas à Magog tenir une assemblée pour dire aux ouvriers que les ministres avaient fait leur possible. M. D'Amour a refusé carrément. Il a dit: Je ne suis pas habitué à accomplir ces besognes-là, et je n'en accomplirai pas.

Pensez-vous, continue M. Girard, que j'ai peur de cette manœuvre? Si le général LaFlèche vous donnait vos vacances demain, le se serait l'homme le plus heureux du monde, et j'ai assez confiance en vous autres pour savoir que vous voterez contre lui quand même. Obtenir des vacances pour les ouvriers, c'est un travail dont peut s'occuper une organisation ouvrière, ce peut être même, en certains cas, la cause d'une grève; mais, des vacances, cela ne peut pas faire oublier à un peuple fier les trahisons du gouvernement King.

M. Girard signale qu'il y a à Montréal une grève de 35,000 ouvriers d'avionnerie, et dit que le général LaFlèche, qui se proclame le protecteur des ouvriers de Magog devrait bien aller régler cette grève, car les avions, c'est

bien important pour la guerre. On dit que Philippe Girard exploite les ouvriers de Magog, mais que M. King protège les ouvriers! Comment se fait-il que malgré cette protection il y ait tant de grèves? L'orateur rappelle les conditions inhumaines de travail qui régnaient à Arvida, et aussi l'attitude prise par M. Howe qui a traité ces ouvriers de saboteurs. C'est là le gouvernement dont on prétend qu'il protège les ouvriers.

Le cas de M. Edouard Lacroix

Les libéraux, continue M. Girard, ont distribué aussi une circulaire où on reproche à M. Edouard Lacroix d'avoir reçu une part du milliard donné à l'Angleterre. Edouard Lacroix est un homme qui dans sa région paie des salaires de 15 à 20 pour cent plus élevés que n'importe quel autre entrepreneur dans la même industrie. Lorsqu'une famille de la région est dans le malheur, on va voir Edouard Lacroix et ça ne cloche jamais. C'est un type qui peut avoir ses défauts, mais il paie bien ses ouvriers.

C'est un homme qui n'a jamais voulu accepter de contrats du gouvernement fédéral. Le gouvernement lui a donné une commande pour fabriquer des lainages à St-Georges de Beauce, et il a dit non; il a dit au gouvernement: On m'a déjà reproché d'avoir de l'argent du gouvernement, je n'ai pas besoin de votre argent, gardez votre argent.

Les autorités fédérales ont alors dit à M. Lacroix: Si vous ne fabriquez pas les lainages kaki qu'on vous demande de faire, et qui doivent servir à des fins militaires, le gouvernement fédéral s'emparera de votre industrie, et la fera gérer par un autre. M. Lacroix est allé voir M. King pour tâcher d'éviter cela, mais M. King a répondu: Les ordres sont pour tout le monde. M. Lacroix a donc été obligé, sous la menace de voir son industrie expropriée par le gouvernement fédéral, de fabriquer le matériel demandé, il a été forcé d'agir ainsi pour le contrat de lainage et pour du bois.

Aujourd'hui, des ministres et des députés hypocrites vous envoient une circulaire pour vous dire que M. Lacroix a reçu une partie du milliard donné à l'Angleterre. Dans la même circulaire on vous dit que pas un sou du milliard n'est allé à l'Angleterre; on décide de donner un milliard à l'Angleterre et on vous dit que de ce milliard qui a été donné à l'Angleterre, je me demande si celui qui fait leur propagande n'est pas un imbécile! Une chose est sûre, c'est qu'on a dépensé le milliard et que cet argent a été pris dans vos enveloppes de paye.

Je n'ai pas pu communiquer avec M. Edouard Lacroix; sa femme est gravement malade, mais j'essaie de communiquer avec lui pour obtenir sa permission de publier toute la correspondance qu'il a échangée avec le gouvernement fédéral au sujet de ces contrats.

M. Victor Trépanier

M. Victor Trépanier, avocat de Québec, a parlé à l'Assemblée du Capitol. Je n'ai jamais eu confiance aux vieux partis, a-t-il dit. Vous avez vu qu'en Ontario le parti libéral a mordu la poussière. Pendant 25 ans, les libéraux ont parcouru le pays, notre province en particulier, en clamant partout leur opposition farouche à la participation aux guerres extérieures, en disant que les Canadiens français ne comptaient pas d'amis plus



fidèles qu'eux pour leur épargner la conscription. Vous savez ce qui s'est passé; les vieux partis ne sont que des coalitions d'intérêts et d'appétits, c'est la course à la crèche, après quoi, on se bourre.

Il n'y a qu'une question en jeu dans cette élection. Le 9 septembre 1939, le Canada déclarait la guerre à l'Allemagne. Feu Ernest Lapointe proposa un compromis entre les Canadiens français qui ne voulaient pas de participation et les partisans de la participation; les Canadiens français acceptaient de prendre part à la guerre, mais les autres acceptaient de ne pas réclamer la conscription pour toute la durée de la guerre. Ce fut le compromis, le pacte Lapointe. Ce pacte a été ratifié par le peuple aux élections de 1940.

Quelques mois après l'élection, l'agitation a commencé en faveur de la conscription et nous avons vu King commencer à glisser, et ce fut le plébiscite de 1942, chose unique, parce qu'on demandait à l'une des deux parties au contrat de dégaucher le gouvernement de l'engagement contracté envers la province de Québec. Les libéraux ont alors essayé d'obtenir un vote pour le "oui" en nous disant qu'il n'était pas question de conscription.

La Ligue pour la défense du Canada s'est levée derrière Maxime Raymond, et avec des efforts inouïs, a réussi à galvaniser les Canadiens français et à forger l'unité canadienne-française. La réponse, c'était "Non". La population disait: M. King, vous allez

respecter le pacte Lapointe, nous en avons assez avalé.

Nous pensions bien que ce serait assez pour effaroucher M. King; mais, quelques semaines après, M. King amendait la loi de mobilisation en supprimant la clause 3 qui interdisait l'envoi de soldats outre-mer. M. King a réussi à faire approuver cela par sa gang de radeux, de béteux, de subeux et de voleux. C'est parce que la province de Québec avait voté non que M. King a hésité à adopter l'arrêté ministériel qui mettrait cette loi en force. Il n'a pas osé non plus adopter la conscription des femmes pour les usines de guerre.

Voici maintenant les élections de Cartier et de Stanstead. Voyez-vous la véritable question? Si, par malheur, nous allions élire les deux candidats ministériels, M. King et ses ministres interpréteraient notre vote comme un approbation de la politique de guerre, et un encouragement à accentuer encore l'effort de guerre, à appliquer la conscription. M. King n'attend que cette occasion pour dire que la province de Québec a changé d'idée.

"Encore non!"

Vous autres, dans Stanstead, vous avez voté NON dans la proportion de 63%, vous Canadiens français que la vieille politique avait tant divisés, vous avez réussi à vous serrer ensemble, vous avez porté à Ottawa la réponse négative. Il y a un an de cela, et la même question vous est posée. Mais, cette fois, la question n'est posée

SERVICE
SÉLECTIF
NATIONAL

À être lu par les patrons et les employés
afin qu'ils constatent si ce décret les
concerne!

5^{ème} Ordonnance Relative au Transfert Obligatoire de la Main-d'Oeuvre

Avis est maintenant donné aux hommes actuellement engagés dans de nouvelles catégories spécifiées d'emplois civils, d'avoir à se présenter pour une entrevue au plus tard le 9 août 1943 à un bureau de Placement et du Service sélectif. Ceci s'applique aux hommes appartenant aux classes d'âge et d'état matrimonial déjà précisées par les Règlements du Service sélectif national (mobilisation), ainsi qu'aux hommes âgés de 16 à 18 ans inclusivement.

A. But

Cette cinquième Ordonnance rend disponibles, pour des emplois essentiels, les services d'hommes appartenant aux classes d'âge et d'état matrimonial désignées comme susceptibles d'appel au service militaire en vertu des Règlements du Service sélectif national (mobilisation) ainsi que les hommes âgés de 16 à 18 ans inclusivement, et qui sont actuellement employés à des occupations désignées comme moins essentielles.

B. OCCUPATIONS EMBRASSÉES PAR LA PRÉSENTE ORDONNANCE:

Sont visés les hommes appartenant aux catégories désignées, s'ils sont employés comme suit:

1. Tout emploi dans les catégories suivantes de la fabrication:

- Bonbons, liqueurs douces, extraits à parfumer (les aliments), sirops, et huiles essentielles.
- Tabac, pipes et porte-cigarettes.
- Chapeaux et casquettes, cuir artificiel, rembourrage destiné à l'emploi général.
- Ameublement d'édifices publics; appareillages de bureaux et de magasins; stores de fenêtres; vêtements; papier à tapisser; planchissage en caoutchouc; véhicules pour enfants; abat-jour de lampes.
- Monuments et pierres tombales; pierre taillée et ses produits; ornementation métallique; enseignes et affiches de réclame.
- Pièces et matériaux pour pianos, orgues et instruments de musique; jeux, jouets et poupées.
- Porte-plumes, crayons mécaniques et plumes; matériaux pour artistes, boîtes pour bijoux et instruments.
- Appareillage de bars pour le débit de glaces et de rafraîchissements et pour le débit de la bière; machines d'amusement, et autres, actionnées par des pièces de monnaie; machines de ménage et pour l'industrie de l'entretien; machines et dispositifs pour magasins; appareillage pour salons de barbiers et de beauté; aspirateurs de poussière.

2. Tout emploi dans les catégories suivantes de professions:

- Artistes, littérateurs, préposés de musées et de bibliothèques, photographes et lapidaires.
- Loueurs de costumes; fabricants de perruques, de tresses et de postiches.
- Appréteurs et teinturiers de fourrures; entrepreneurs de fourrures.

C. ÂGES ET ÉTATS MATRIMONIAUX VISÉS PAR LA PRÉSENTE ORDONNANCE:

- Tout homme, né entre 1917 et 1927 inclusivement, qui a 16 ans révolus.
- Tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui, le 15 juillet 1940 était: (i) célibataire; ou (ii) divorcé ou judiciairement séparé; ou (iii) veuf sans enfants.
- Tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui, depuis le 15 juillet 1940, est devenu veuf sans enfants actuellement vivants.

Les hommes mentionnés ci-dessus doivent produire au Bureau de placement les documents attestant qu'ils se sont conformés aux règlements de la mobilisation. Le patron ou l'employé qui est dans le doute quant à la portée des quatre premières Ordonnances relatives au transfert obligatoire de la main-d'œuvre, devra communiquer avec le plus proche bureau de Placement et du Service sélectif.

HUMPHREY MITCHELL,
Ministre du Travail

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL

A. MacNAMARA,
Directeur du Service sélectif national
D.P. 7-P.

FILMS
XII^e heures
JOUR
NUIT
EN 2 heures
EN TOUTE SAISON VOS FILMS
SONT DÉVELOPPÉS & IMPRIMÉS
EN DEUX HEURES - APPELEZ À LA
PHARMACIE MONTREAL
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DÉTAIL AU MONDE
HA. 7251

qu'à vous et aux électeurs de Cartier. Nous venons vous demander, nous des autres comités de la province, au nom de nos femmes et de nos enfants, de ne pas renier votre vote d'avril 1942, de continuer à dire NON puisqu'il s'agit encore de la même question. Il s'agit du sang canadien-français, qui va couler si vous modifiez votre attitude. Songez que chez nous la famille c'est notre suprême richesse, songez à ce que deviendraient nos familles canadiennes-françaises s'il fallait que lundi vous alliez oublier la question en jeu. Ce n'est pas seulement une question politique, c'est une question nationale: il s'agit de savoir si la nation canadienne-française a changé d'opinion; il s'agit de dire à M. King: C'était NON l'année passée, et c'est encore NON.

Les intérêts des autres provinces
(suite à la dernière page)



Directrice : Germaine BERNIER

L'art de parler aux affligés

Nous partageons de tout cœur la tristesse de ceux que nous aimons; nous éprouvons de la sympathie pour ceux que nous voyons souffrir, même s'ils nous sont inconnus ou indifférents. Mais quelle gaucherie nous paralyse souvent lorsqu'il s'agit de leur faire comprendre.

En leur parlant de ce qui les afflige, ne risquons-nous pas de rouvrir des blessures? Et pourtant il faut bien témoigner que nous y prenons part, que nous les plaçons et les comprenons. Rappeler les qualités d'un être cher disparu, c'est aviver les regrets de qui le pleure; mais c'est aussi lui montrer combien était estimé de tous l'objet de son affection.

Le tact le mieux aiguillé — celui qui vient du cœur plus que de l'esprit — peut seul glisser délicatement sur les causes d'un chagrin et dire aux éprouvés: "Je sais que vous ressentez des peines, des angoisses; bien que je n'en connaisse pas exactement la nature et l'étendue, j'y comprends largement..."

Offrir des consolations n'est pas moins difficile que de formuler simplement des condoléances: celles-ci doivent être appropriées aux circonstances comme à l'âge et au caractère de chacun. Les faibles ont besoin d'être stimulés; les forts se raidissent quelquefois dans leur orgueil et repoussent une sympathie qu'ils prennent pour de la pitié. L'essentiel est de traduire en peu de mots ce que l'on ressent sincèrement. Les banalités prolixes violent mal une parfaite indifférence. Un silence ému et respectueux, un serrement de main sont parfois plus éloquent qu'un discours, plus supportables, en tous cas, que l'insupportable verbalisme des péroratoires toujours prêts à vous "remonter le moral" en déversant sur votre tête un flot de lieux communs. Des

attentions discrètes en disent plus long que bien des paroles.

Certaines personnes, lorsqu'elles souffrent, ont besoin de s'épancher. Écoutez-les avec patience, même si cela nous attriste ou nous ennuie un peu. Ne pratiquons pas l'hypocrisie doucereuse de cette dame sensible qui, redoutant pour elle-même l'émotion des confidences que s'appropriait à lui faire une amie désolée, l'arrêtait dès les premiers mots: "Non, vraiment, ne m'en parlez pas, cela vous ferait du mal et vous avez besoin de garder tout votre courage..."

Évitons par-dessus tout d'humilier ceux qui souffrent. Parfois, de grandes peines morales sont doublées de soucis matériels, de difficultés pécuniaires. Avec quelle réserve il faut aborder pareils sujets et choisir les termes dont ne puisse s'offenser une juste fierté.

Nous avons une tendance naturelle à développer les arguments qui nous toucheraient nous-mêmes: les habitudes, l'éducation, le caractère créent des différences de compréhension et de sensibilité dont il faut tenir compte pour ne point blesser autrui en voulant lui montrer notre compassion. A des âges divers, la douleur est envisagée de façon différente. Le désespoir de la jeunesse est plus fougueux et souvent moins durable que l'affliction de l'âge mûr; n'ayons point l'air d'en douter et laissons au temps le soin de calmer des regrets qui ne sauraient être éternels.

Plus poignants est peut-être la résignation des vieillards pour lesquels nul espoir d'avenir ne compense le présent. A ceux-là que dire, sinon les encourager à regarder plus haut et plus loin, au delà des tristesses de cette vie?

Comtesse de MAGALLON

VARIETES

L'humour et l'esprit des compositeurs

Lully avait des mouvements très impétueux. Il lui arriva de se frapper rudement le pied, en battant la mesure avec sa canne.

Cet accident, qui n'eût été rien pour un autre, devint fort grave pour lui à cause de son arthritisme. Il se crut en danger; il eut peur, et prit pour confesseur un casuiste très sévère qui commença par exiger le sacrifice d'un opéra, "Achille et Polyxène", que Lully était prêt à donner.

Au moment où le casuiste jetait l'opéra dans le feu, le fils de Lully poussait des cris de chagrin et de regret.

Tais-toi, lui dit tout bas son père, Colasse en copie.

Les mots toujours spirituels de Rossini étaient incessants. Ils éclataient comme des feux d'artifice. C'était au lendemain du décès de Meyerbeer, un peu son concurrent, mais qu'il admirait sincèrement et respectueusement. Le neveu de l'auteur de "Robert le Diable" et des "Huguenots" arriva le matin chez lui de très bonne heure.

Après l'échange de condoléances, M. Beer, compositeur de talent lui-même, le pria de bien vouloir entendre certaine Marche Funèbre qu'il venait de composer en mémoire de son oncle et qu'il désirait faire entendre, le surlendemain, aux obsèques du Maître.

— Je voudrais connaître votre sentiment, dit-il à Rossini.

— Que voulez-vous que je vous dise, mon ami?... Je pense qu'il vaudrait mieux que ce soit l'oncle qui ait fait la Marche et que...

Il n'acheva point. L'auteur s'inclina un peu déconcerté et n'en demanda pas davantage!

Autre mot pittoresque.

La ville de Paris avait fait à la fois un double don: d'une jolie villa à Lamartine, le grand poète, et l'autre à Rossini. L'architecte des villas avait orné chacune des grilles d'entrée d'une lyre en fer forgé. Tandis que Rossini était dans une belle situation de fortune, Lamartine, au contraire, était coulé de dettes connues, si bien que l'on

demandait à la Chambre des députés d'ajourner de voter un crédit en sa faveur...

— Povero Lamartine, murmura Rossini. Ce n'est pas une lyre qu'il fallait mettre à sa grille: c'est une tirelire.

Quelqu'un lui demanda un jour: — Quelles sont, d'après vous, les principales qualités nécessaires à un compositeur?

— C'est d'abord, répondit Rossini, d'avoir du génie, s'il le peut. Puis surtout, de posséder un bon grattoir pour opérer des coupures. Car ce n'est l'on coupe dans un ouvrage n'est jamais satisfait!

Ce diable d'homme était intarissable...

La marche du corps de cornemuses du C.W.A.C.

Ottawa, 6. — La marche réglementaire du corps de cornemuses du C.W.A.C. portera le nom de "Queen Elizabeth". C'est ce qu'a annoncé hier le quartier général de la Défense nationale en révélant que Sa Majesté la reine Elizabeth avait gracieusement consenti à l'adoption de son nom comme titre de cette marche militaire.

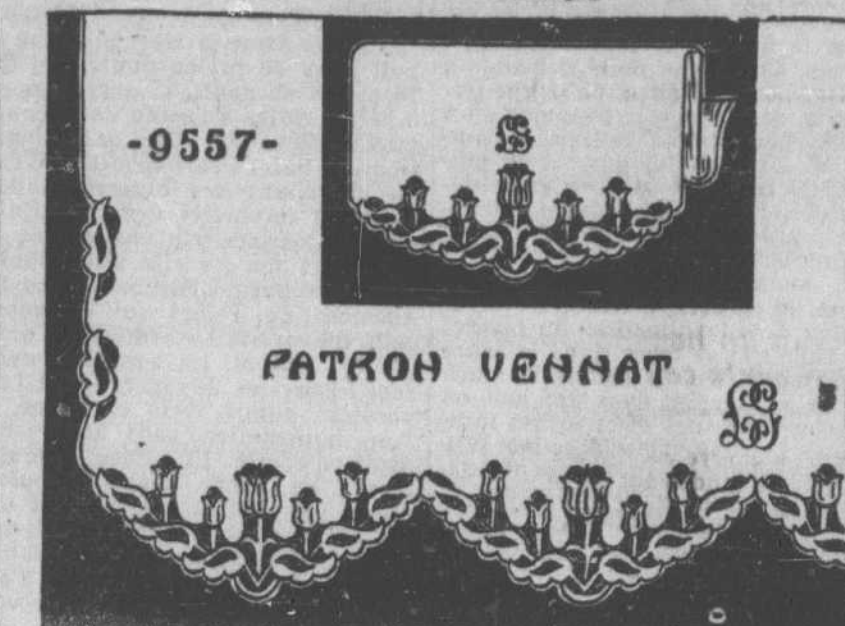
On a annoncé en même temps l'itinéraire de la tournée à travers le Canada du corps de cornemuses et de la fanfare du C.W.A.C.

Voici cet itinéraire:

Le 13 août, à Ottawa, à l'occasion du deuxième anniversaire de la formation du Corps féminin de l'Armée canadienne; le 23 août, à Montréal; le 24, à Kingston; le 29, le corps de cornemuses sera à Québec tandis que la fanfare y passera le 8 septembre, en route pour une manifestation à Halifax le 16 septembre. Les deux corps de musique se rendront à Winnipeg le 30 septembre; à Regina, le 7 octobre; à Edmonton, le 14 octobre; à Calgary, le 21 octobre; à Vancouver, le 28 octobre; à Victoria, le 3 novembre.

La tournée se terminera le 27 novembre alors que ces corps de musique regagneront leurs districts militaires respectifs.

LOISIRS ET BRODERIES



No 9557 — Drap: Patron à tracer 30c, perforé 75c, au fer chaud 50c. Faux drap de 1 x 2 1/4 vgs estampé sur coton blanc fini toile deux qualités: \$1.25 ou \$1.75. Drap complet de 76 x 90 pcs, \$2.35. Sur qualité supérieure 81 x 98 pcs \$3.25. Coton à broder 90c. Tala à tracer 20c, perforé 35c, au fer chaud 25c la paire. Etampée la paire sur coton fini toile \$1.10 ou \$1.45. Coton à broder 30c.

COUPON DE COMMANDE

N.B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise pa. bons de poste ou timbres-poste en même temps que la commande.

VENDREDI, 6 AOUT 1943

Ci-inclus.....pour patrons nos.....

Nom.....

Adresse.....

La Petite Histoire

Herschell et sa soeur

Les Anglais ont toujours été de passionnés amateurs des belles orgues. Ils écoutent en connaisseurs les artistes qui déchangent sous les voûtes des temples, la tempête harmonieuse.

C'est pourquoi, au cours de l'an de grâce 1772, les fidèles de la jolie ville de Bath furent charmés par le jeu d'un organiste nouvellement arrivé sur les pords de l'Avon.

— Qui vient de jouer ainsi? demandait-on.

— C'est un jeune organiste hanovrien.

Les plus curieux épièrent la sortie de l'artiste. On le vit descendre l'étroit escalier, suivi d'une jeune fille.

— Les voici... Ce sont eux...

Qui cela?... Guillaume et Caroline Herschell.

Des fiancés? des époux?

— Mais non, le frère et la soeur, et tous deux excellents musiciens...

En effet, Guillaume Herschell et sa jeune soeur, originaires de Hanovre, capitale du petit Etat prussien, appartenaient à une famille de musiciens. Guillaume commençait par jouer du hautbois dans la musique de la garde hanovrienne. Ensuite, le voyage, devint professeur et tint les orgues successivement dans quelques villes.

L'Angleterre l'attira, il s'y rendit en 1757. Le moment était favorable, puisqu'en Grande-Bretagne régnait la branche protestante des Brunswick-Hanovre. Le musicien pouvait espérer bénéficier d'une protection qui, par la suite, ne lui fut pas ménagée.

Herschell s'engagea comme organiste d'abord à Durham, dans le nord de l'Angleterre, puis à Halifax, et finalement à Bath, la charmante ville connue pour ses eaux minérales, déjà très prisées des Romains... C'est là que vint le rejoindre sa soeur Caroline.

Cependant, une autre passion vint supplanter la musique dans l'âme du directeur de la Chapelle Octogone de Bath. Celui-ci, heureux et tranquille, grâce à la profession lucrative qui lui laissait

des loisirs, se mit à étudier les sciences. En particulier, l'artiste fut pris du désir d'observer les astres.

Il sut se construire un télescope qui lui permit d'admirer Saturne et ses anneaux. Bientôt, il devint mieux qu'un simple amateur d'astronomie. En 1781, il parvint à découvrir la septième grande planète du système solaire, planète que l'on avait considérée jusqu'alors comme une étoile fixe. On l'appela Herschell, mais plus tard on lui donna le nom d'Uranus, qui lui est resté.

A partir de ce moment, l'artiste se consacra à l'astronomie: sa réputation se répandit et Georges III le fit venir près de la résidence royale de Windsor, à Slough; le souverain fit en sorte que le savant fût totalement déchargé de toute préoccupation matérielle. Herschell devait désormais travailler, vivre et mourir à Slough.

Par son labeur assidu, Herschell mérita la protection royale. Il découvrit les six satellites d'Uranus, détermina leurs révolutions, leurs orbites. Puis ses observations se portèrent sur Saturne, sur Mars, sur Jupiter.

Au reste, cette belle intelligence s'intéressa à tous les aspects de la science. Il étudia la physique et spécialement ces rayons du spectre solaire que nous désignons aujourd'hui sous le nom d'infrarouges.

Et que devint Caroline Herschell? demandez-vous, chères lectrices. Eh bien! la jeune fille, très attachée à son frère aîné et très admiratrice de son génie, suivit l'évolution du musicien mué en astronome...

A son tour, Caroline se métamorphosa en une disciple fervente d'Uranie. Elle fut la plus précieuse, la plus dévouée des collaboratrices.

Pour son usage, un petit télescope fut construit spécialement. Elle fut sédente par l'étude des comètes, ces beaux astres errants... Elle en découvrit plusieurs. Puis, elle écrivit des ouvrages d'astronomie et dressa des catalogues d'étoiles.

Dans tout cela, n'y a-t-il pas une poésie bien faite pour captiver un cerveau féminin?... Quelles belles années s'écoulaient ainsi, pour les astronomes, dans la maison de Slough, vouées au labeur le plus noble, le plus spirituel!

Guillaume Herschell mourut en 1822. Caroline s'en retourna en Hanovre, cherchant une suprême

consolation dans ses chers travaux et sans doute trouvait-elle un apaisement à continuer l'oeuvre de son frère: n'était-ce pas le meilleur hommage rendu à sa mémoire?

Quelques années plus tard, elle termina le catalogue de nébuleuses et de groupes d'étoiles observées par son frère. Ce travail lui valut une médaille d'or et le titre de membre honoraire de la Société Astronomique de Londres. Si je cite ces distinctions, c'est à dessein, parce qu'elles étaient exceptionnelles pour l'époque: on les réservait aux hommes.

Miss Herschell a été l'une des femmes qui ont prouvé la valeur des aptitudes féminines aux travaux scientifiques, et elle eut la chance d'être appréciée, de jouir des honneurs et même d'une certaine gloire.

Caroline Herschell eut une belle et longue vieillesse. Un portrait montre le calme visage de l'astronome, sous le ruché d'un bonnet soigné.

Certes, d'autres femmes ont mérité la célébrité, par leurs travaux intellectuels; mais il m'a paru intéressant de rappeler la collaboration féconde d'un frère et d'une soeur, épris d'un même idéal.

ALIX

Faits et glanes

Pour étudier les effets d'un incendie

Incendier un immeuble pour étudier les effets du sinistre sur les différents matériaux employés à sa construction, il n'y a encore qu'aux Etats-Unis qu'on se soit décidé à cette expérience.

On ne saurait cependant attacher assez d'importance aux recherches conduites pour déterminer les meilleures conditions de résistance de nos maisons et des monuments publics. Or, dans un sinistre ordinaire, on n'a guère la possibilité d'étudier les conditions de propagation du feu: le seul souci que l'on ait est l'extinction de l'incendie.

C'est pourquoi, ayant compris la nécessité d'une expérience sensationnelle, le ministre des Finances aux Etats-Unis, mit, il y a quelques années, à la disposition de savants spécialistes, deux immeubles de Washington condamnés à disparaître pour cause d'embellissement de la capitale. L'un avait deux étages; l'autre, cinq étages.

Les résultats n'intéressent que les compagnies d'assurances. On a toutefois remarqué que les effets les plus destructeurs des incendies ont été observés sur les coffres-forts et les voûtes par la chaleur prolongée que dégagent les décombres là où on ne les avait pas noyés.

Exploits de Geoffroi de la Tour

Pendant que les croisés à Antioche attendaient une époque favorable pour marcher sur Jérusalem, ils ne cessaient, en maintes occasions, de montrer leur valeur accoutumée, chaque jour on racontait les exploits héroïques, les aventures merveilleuses des chevaliers. Les seigneurs et les barons, entraînés à leur suite leurs équipages de chasse et leur attirail de guerre, tantôt poursuivaient les animaux sauvages dans les forêts, tantôt attaquaient les musulmans retirés dans les forteresses.

Un guerrier français appelé Guichet attendait un jour, dans une tour, un serpent enroulé de replis monstrueux et qui remplissait l'air de ses plaintes furieuses. Geoffroi vole au secours de l'animal, "d'un coup de sabre abat le serpent acharné sur sa proie."

Si l'on en croit une vieille chronique, le lion aîné des rois s'attacha à son libérateur comme à son bien. Il l'accompagna pendant toute la guerre, et lorsque, après la prise de Jérusalem, les croisés s'embarquèrent pour retourner en Europe, l'animal reconnaissant et compagnon fidèle de leur pèlerinage se noya dans la mer en suivant le vaisseau sur lequel Geoffroi de la Tour était monté.

Le mort du Louche

Théodoric, surnommé le Louche, était un de ces barbares goths qui, vendant leurs services aux empereurs d'Orient, se faisaient craindre des maîtres qu'ils servaient et en obtenaient de grands honneurs.

Théodoric était alors au comble de la puissance et presque maître de l'Orient. Il allait périr d'une façon bizarre.

Il venait de faire contre Constantinople une de ces démonstrations menaçantes en pleine paix, au moyen desquelles il obtenait des suppléments de solde, lorsqu'il fut dressé son camp dans un lieu nommé Anaplum, où il passa plu-

sieurs jours, commettant des prédations de toute sorte.

Un matin qu'il voulait se livrer à ses exercices de corps habituels, il demanda un cheval et, suivant son usage, il le monta d'un saut sans le secours de son écuyer.

C'était un cheval non dressé, et qu'il ne connaissait pas. Avant qu'il eût pu le maîtriser par l'étreinte des genoux, l'animal, se cabrant, se mit à marcher droit sur ses pieds de derrière.

Théodoric, impuissant à diriger cette bête rétive, et n'osant employer la bride de peur de la renverser en arrière et d'être écrasé dans sa chute, céda au mouvement et se laissa promener à droite et à gauche autour de sa tente.

La porte de cette tente était ornée d'un grand javelot suspendu à son anse de cuir et fortement assujéti, par la marque de la dignité du chef. Le cheval, dans un de ses bonds, lança son cavalier contre ce javelot, dont la pointe lui entra profondément dans le côté et le perça de part en part. Quelques jours après le Louche était mort.

En lisant Suétone

Des historiens scrupuleux nous mettent en garde aujourd'hui contre les assertions de certains auteurs latins qui ont par trop noirci leurs empires. Il est bien possible qu'il ne faille pas prendre à la lettre tout ce que racontent Tacite et Suétone. Ce dernier surtout rapporte bien des choses uniquement, dit-il lui-même, pour ne pas les omettre "et sans y attacher aucune idée de vérité ou de ressemblance".

On le lira toujours, cependant. Son histoire fourmille de traits qui feraient les délices d'un romancier romantique ou d'un journaliste d'aujourd'hui. Malherbe parlait un jour de ces rois qui, "quand on les croit en train de tout changer du pôle arctique à l'antarctique, sont dans leurs cabinets à prendre des mouches". Il ne pensait pas si bien dire.

Le même historien nous montre Vespasien, alors gouverneur d'Afrique, poursuivi dans une sédition par la foule, qui lui lance des pierres; et ce même Vespasien, empereur, continuant à boire dans la petite coupe d'argent de son aïeul.

Il note le geste qui donne à la scène un caractère ineffaçable. La conjuration contre Galba va éclater. Othon, qui n'attend que la mort, mais qui a peur, monte dans une literie de femme et se fait conduire au camp. Mais les forces commencent à manquer à ses porteurs. "Sa chausserie s'étant défilée, il fut obligé de s'arrêter. Aussitôt des soldats le prirent sur leurs épaules et le proclamèrent empereur."

Le capitale du Grand Chimú

Le Pérou, dans sa plus grande partie, est couvert par les Andes, dont certains sommets atteignent une hauteur considérable. Dans plusieurs régions, ce relief étend ses contreforts jusqu'à l'Océan Pacifique, tandis que dans d'autres il se trouve séparé par des plateaux portant le nom générique de Pampas, quoiqu'ils n'aient rien de commun avec les plaines verdoyantes de l'Argentine. Ce sont, au contraire, d'effroyables déserts de pierre et de sable à travers lesquels les torrents, descendus des Andes,

semblent se bjoir dans la verdure et le silence, pour que personne ne vienne attenter au charme de leur solitude.

C'était là, entre Vosges et Saint-Fargeau, en bordure du nouvel et pittoresque hameau de Villers, que les parents d'Hélène avaient leur ermitage, à une quarantaine de kilomètres de Paris. Maison bâtie en pierres meulières, comme toutes les constructions de la région, et qui se mirait au bord de l'eau tranquille.

Le docteur venait assez régulièrement s'y reposer; et il avait réuni, dans la propriété, beaucoup de souvenirs d'affection, de voyages, et de beauté qui faisaient, de cette maison, un séjour très agréable.

Un beau dimanche de fin juillet, les deux familles se trouvèrent donc ensemble pour fêter les heureux lauréats.

(à suivre)

Un beau dimanche de fin juillet, les deux familles se trouvèrent donc ensemble pour fêter les heureux lauréats.

Un beau dimanche de fin juillet, les deux familles se trouvèrent donc ensemble pour fêter les heureux lauréats.

EATON

sera fermé le samedi
durant août

Heures d'affaires du lundi au vendredi

9 heures à 5 hrs 30

THE T. EATON CO. LIMITED

OF MONTREAL

MIEUX QUE LE MARIAGE...

par PIERRE L'ERMITTE

4. (Suite)

On devient suspect quand on prend trop à cœur les intérêts de l'Administration... quand on regarde, de trop près, certains marchés. Et, souvent, pour arriver, il faut être, plus ou moins, franc-macon, ou ami de franc-macon.

...C'est tout ce monde-là que je veux éviter.

...C'est dans cet engrenage que je ne veux pas entrer.

Je suis un être vivant... je veux rester libre et propre... pouvoir prendre des initiatives... ne pas devenir le rouage anonyme d'une immense organisation, avec des chefs lointains, que je ne connaîtrai même pas.

...Je veux fleurir ma fleur. Et pourtant ne pas avoir une vie d'égoïste ou de misanthrope. On n'a pas le droit de passer sa vie à voyager pour son plaisir... à pêcher à la ligne, ou à tailler ses rosiers, surtout à l'heure actuelle, quand un pays a besoin de toutes les activités et de tous les dévouements. Voilà ce que je pense...

Assise sur un banc, Hélène avait écouté attentivement cette première déclaration de principe.

Quand Joël eut fini de développer son idée, elle lui répondit:

— Alors, puisque telle est votre pensée, et si vous savez comme je l'approuve, pourquoi ne feriez-vous pas ce que fait mon père?

— Être médecin?

— Oui.

...Moi aussi, j'assiste à sa vie, comme vous, vous assistez à la vie de votre père. Sans doute, je l'entends parfois, lui aussi, déplorer certaines fautes et passe-droits. Mais, c'est rare. Habituellement il vit sur un plan supérieur, où l'on respire un autre air, plus pur, au-dessus des passions humaines. Il aime les sciences naturelles, la botanique; il a fait un livre sur l'ancienne thérapeutique par les simples, avant les remèdes savants d'aujourd'hui. Il choisit sa clientèle, et elle l'intéresse.

...Et puis, pour vous, qui parlez souvent comme un prêtre, la médecine c'est un véritable sacerdoce, qui exige un dévouement quotidien, une abnégation qui va parfois, au-delà de certains contagieux, jusqu'au risque de la plus grave.

...Vous êtes affamé d'indépendance? La carrière médicale, c'est l'indépendance même. Si la vie de Paris vous pèse, vous allez en province. Si un pays vous déplaît, vous le quittez pour passer dans un autre.

...Enfin, le médecin reste toujours médecin. On aura toujours besoin

de médecins. En temps de guerre, un brillant avocat, un bel artiste, un professeur, peut être bombardé, par un sous-ordre, terrassier ou garçon d'écurie, tandis que le médecin sera toujours utilisé comme médecin.

...Et, enfin, si, un jour la clientèle devient trop lourde, on peut, avec l'expérience acquise, faire du laboratoire, et avoir, à la fin de sa vie, la joie de la science pure.

Joël le regardait parler lentement, posément, comme si elle extériorisait des arguments déjà longuement étudiés, préparés, et mis en réserve, en elle-même, pour un jour comme celui d'aujourd'hui.

— Vous êtes étonnante, magnifiquement... lui dit Joël. Vous discutez le cas avec une maîtrise qui me tranquillise pour votre baccalauréat.

— C'est que, d'abord, j'ai entendu souvent mon père chanter les avantages de l'indépendance, et la beauté de sa profession. Il l'aime, cette profession... Je l'ai vu revenir, avec enthousiasme, de chez un malade, en s'écriant: "Celui-là, je l'ai sauvé!" Et c'est une grande joie humaine de pouvoir dire cela.

...Mais, continua Hélène, j'écoulais

aussi mon père, en pensant à vous. Et ceci, je veux que vous le sachiez. Que de fois je me suis posé intérieurement la question d'aujourd'hui: "Plus tard, que fera Joël...?" Vraiment, moi aussi, je ne vous voyais pas faire ce que fait votre père.

Mais, par contre, je vous voyais très bien faisant ce que fait le mien.

— C'est gentil de me dire cela! Alors, vous pensez ainsi à l'avenir de Joël?

— J'y pense beaucoup.

Et, ce soir-là, ce fut Hélène qui rougit, en regardant les petits mouneaux du Parc Monceau qui la connaissaient, et accouraient de partout pour lui demander du pain... et auxquels, pour une fois, elle n'en donnait pas.

IV

Les deux baccalauréats furent passés brillamment.

Hélène qui avait juste seize ans, eut, comme sujet de composition française: Les opinions de Fénelon sur l'éloquence. Et comme elle savait parfaitement la Lettre à l'Académie, elle fit une dissertation qui lui valut d'être reçue avec men-

tion.

Joël dut traiter la Psychologie de Platon, sujet qui lui sympathisa à sa nature sentimentale, et dont il s'acquitta très bien.

Les deux familles furent si contentes du succès de leurs enfants qu'elles décidèrent de leur donner la joie d'une journée de fête, à la campagne, chez les parents d'Hélène.

Il possédait une charmante petite propriété sur cette ligne secondaire, qui va de Corbeil à Melun.

La voie, après avoir quitté la vallée de l'Essonne, côtoie les rives verdoyantes de la Seine jusqu'à Melun. Tout ce côté de campagne, qui frôle pourtant la route de Fontainebleau, est en dehors de la trépidante circulation parisienne.

On y trouve de grandes fermes. Des attelées de bœufs y défrichent une terre forte et féconde, où poussent des blés magnifiques et des betteraves superbes.

Et, entre ces terres de culture, bordant et dominant la Seine, se piquent de jolies propriétés qui

semblent se bjoir dans la verdure et le silence, pour que personne ne vienne attenter au charme de leur solitude.

C'était là, entre Vosges et Saint-Fargeau, en bordure du nouvel et pittoresque hameau de Villers, que les parents d'Hélène avaient leur ermitage, à une quarantaine de kilomètres de Paris. Maison bâtie en pierres meulières, comme toutes les constructions de la région, et qui se mirait au bord de l'eau tranquille.

Le docteur venait assez régulièrement s'y reposer; et il avait réuni, dans la propriété, beaucoup de souvenirs d'affection, de voyages, et de beauté qui faisaient, de cette maison, un séjour très agréable.

Un beau dimanche de fin juillet, les deux familles se trouvèrent donc ensemble pour fêter les heureux lauréats.

(à suivre)

Un beau dimanche de fin juillet, les deux familles se trouvèrent donc ensemble pour fêter les heureux lauréats.

.....

"Je suis ici pour protester contre une politique de suicide national"

(M. Bourassa, à l'école Olier)

Nous sommes libres comme l'étaient, dit le grand tribun, les esclaves du sud des Etats-Unis après l'acte d'émancipation de Lincoln — "Nous étions une nation 50 ans avant la promulgation du statut de Westminster" — Le témoignage de lord Fisher sur la "protection" que nous pouvons attendre de l'Angleterre — Les valeurs spirituelles et les valeurs en bourse, le mariage du dollar américain et de la livre sterling — Les compliments de Mme Tchiang-Kai-chek — Dès 1865, reconnaissance de notre égalité et de notre indépendance — "Il n'y a rien comme les renégats pour montrer le fanatisme le plus absolu" — Dans Cartier comme dans Stanstead, le vote doit en être un de protestation contre le gouvernement King et sa politique de guerre

UNE FOULE DE DIX MILLE PERSONNES ACCLAME M. BOURASSA A L'ECOLE OLIER

Discours de MM. Paul Massé, candidat dans Cartier; Armand Choquette, candidat dans Stanstead; du Dr J.-B. Prince, de MM. Jean Drapeau, André Laurendeau et Michel Chartrand

(par Alfred Ayotte et Roger Duhamel)

Il y a longtemps que Montréal n'a pas connu un ralliement politique aussi imposant et aussi enthousiaste que celui du Bloc populaire canadien, tenu hier soir dans la cour de l'école Olier. Une foule d'environ dix mille personnes s'était massée autour de l'estrade; plusieurs rangées d'auditeurs se sont tenus toute la soirée le long des rues avoisinantes. Tous voulaient entendre et acclamer M. Henri Bourassa, héros des luttes antiparlementaires, le vivant symbole d'un canadianisme véritable.

M. Michel Chartrand, agent électoral de M. Paul Massé, candidat du Bloc dans Cartier, a exposé la situation particulière de ce comté et il a eu quelques remarques au sujet des divers candidats en présence.

M. Jean Drapeau a souligné l'importance du résultat des élections provinciales qui sont un signe des temps et qui marquent que la population ne veut plus continuer à se laisser bernier par les libéraux. Il a défié M. Ernest Bertrand, ministre dans le cabinet fédéral, de venir répéter devant un auditoire canadien-français ce qu'il a dit à la radio de M. Bourassa.

M. Armand Choquette, candidat du Bloc dans Stanstead, avait tenu à venir participer à cette assemblée en faveur de M. Massé et il exprime ses meilleurs vœux de succès pour le scrutin de lundi prochain. Il a souligné le caractère néfaste de la politique suivie à Ottawa par le parti libéral, qui ruine notre pays et atteint toutes les classes de notre population.

En quelques brèves paroles, M. André Laurendeau présente à l'auditoire M. Paul Massé, qui brigue les suffrages dans Cartier. M. Massé a fait un exposé solide et pondéré de ses idées politiques et de son attitude à l'égard des différents partis. Après avoir parlé en français, il a aussi dit quelques mots dans leur langue à ses auditeurs anglais, allemands, hongrois et russes.

C'est au Dr Jean-Baptiste Prince que revient l'honneur de présenter M. Bourassa. Il le fait en émettant son allocution de quelques remarques savoureuses qui soulèvent l'hilarité du public. Après avoir montré la folie de toutes les guerres, il fait acclamer le nom d'Edmond de Valera, "un vrai chef", et il affirme que l'homme qui prendra en mains les destinées du Canada, qu'il soit de langue française ou anglaise, devra connaître la page d'histoire qu'a écrite Bourassa par son action au cours des dernières quarante années.

Salué par un tonnerre d'applaudissements et par le chant du refrain: "Il a gagné ses épaulettes", M. Henri Bourassa, qui a attentivement suivi les discours précédents, commence à parler. Pendant une heure, il rappelle ses luttes d'autrefois contre l'impérialisme et il souligne surtout qu'il y a un demi-siècle, nos hommes d'Etat avaient un sentiment national plus fervent qu'aujourd'hui; il en fournit de multiples exemples. M. Bourassa s'élève contre le mépris perpétré à Ottawa à l'égard des principes constitutionnels britanniques et exhorte ses auditeurs à exprimer un vote de protestation contre ces abus de pouvoir, afin de préparer à nos descendants un avenir meilleur et une patrie plus belle.

M. Henri Bourassa

Le vénérable vétéran de la politique canadienne commence son discours en priant la foule de ne pas l'applaudir et ne pas l'interrompre. A mon âge, dit-il, j'ai besoin de toutes mes forces et surtout je suis venu ici ce soir, non pas faire appel à vos sentiments et à vos passions, mais m'adresser à votre conscience et à votre raison.

Pourquoi suis-je donc ici? J'ai depuis longtemps quitté la vie publique et, Dieu merci, je n'ai pas l'intention d'y revenir. Je n'appartiens à aucun groupe, pas même au Bloc populaire. J'ai fait des luttes dont quelques-uns parmi vous veulent bien se souvenir, j'ai suivi avec sympathie les efforts de M. Maxime Bédard pour rompre enfin la discipline de parti qui nous a fait tant de mal. J'ai voulu lui-même non estime, surtout au moment où parce qu'il est malade, des adversaires sans cœur et sans honneur osent jeter quelque doute sur sa sincérité. Ah! je connais les luttes politiques et je sais ce qu'elles peuvent receler de bassesse.

Je suis ici en second lieu pour exprimer ma sympathie envers des jeunes d'un dévouement qui ne les sert pas personnellement, des jeunes qui veulent défendre les causes nationales et refaire une conscience publique.

Je suis ici, parce que c'est le devoir de tous ceux qui ont de la réflexion et de la noblesse de protester contre une politique de suicide national, pratiquée à Ottawa par tous les politiciens au service du capital anglais, américain et canadien.

Je suis ici enfin parce que je sais que si vous voulez mériter quelque respect, il vous appartient de vous servir du seul moyen que vous a laissé la démocratie pour protester contre ceux qui ont trompé tout un peuple en l'entraînant dans l'abîme.

La sincérité de nos gouvernants

Je ne cherche jamais à jeter des doutes sur la sincérité de mes adversaires. Je veux penser que M. King et ses collègues ont cru, en 1939, que nous devions entrer en guerre pour défendre des intérêts nationaux. Il faut avoir vécu à Ottawa pour connaître combien nos hommes politiques sont ignorants des problèmes de l'Europe et du monde. Ils prennent leurs mots d'ordre de Londres et de Washington et ils répètent dans les conférences internationales leur leçon de perroquet.

Notre niveau de liberté

Nous sommes libres, nous répétons. Oui, nous sommes libres comme l'étaient les esclaves du Sud des Etats-Unis après l'acte d'émancipation de Lincoln. Les Etats-Unis ont dû faire une guerre de quatre années et faire périr un million de leur population pour affranchir les noirs. Les grands propriétaires du Sud avaient des esclaves favoris, bonnes, cochers, maîtres d'hôtel, domestiques de confiance, qui s'indignèrent contre Lincoln qui les

1899, poursuit M. Bourassa. J'ai dit ce qui venait, et j'avais alors contre moi la plupart des gens patriotes et les journaux. On ne me croyait pas quand je disais que l'Angleterre s'appuierait sur les Etats-Unis et sur les Dominions. Or, dès mon premier voyage en Angleterre, les hommes d'Etat me l'ont avoué franchement, car, dans l'intimité, ils sont d'une grande franchise. Constatant que les Dominions grandissaient, l'Angleterre a pensé qu'elle pourrait les utiliser. Les politiciens anglais, c'est leur mérite, voient loin en songent à l'avenir.

Les valeurs spirituelles

Il est impossible d'acquiescer et de garder un grand empire d'une façon morale. Pensez-vous que c'est pour les valeurs spirituelles que l'Angleterre s'est emparée de la moitié des possessions de l'Espagne et du Portugal, qu'elle s'est emparée des Indes et qu'elle se bat aujourd'hui?

Quand j'entendais mon ami Lapointe, un homme sincère, avec son bon accent de Kamouraska, nous conjurer de défendre les valeurs spirituelles engagées dans le conflit... Son contact à Londres lui a été fatal. Je lui disais alors: Si vous saviez ce qui se passe là-bas, vous verriez que ce n'est pas pour des valeurs spirituelles que l'Angleterre fait la guerre, c'est pour des valeurs de bourse, c'est pour assurer le mariage du dollar américain et de la livre sterling. Et cela, nous le payons avec le sang de nos enfants, avec les impôts et les restrictions de toutes sortes. Les autorités empêchent de construire des maisons pour des familles de Montréal qui couchent dans la rue, mais trouvent l'argent pour construire des bateaux que nous donnons à l'Angleterre et pour enrégimenter notre jeunesse.

Pendant ce temps, nous nous consolons avec les compliments de madame Chiang Kai-shek, une femme au reste supérieure, qui vient nous dire que nous faisons plus pour l'Angleterre que les Etats-Unis et la Russie font pour eux-mêmes. Et M. King se gausse, il se gonfle comme la grenouille de La Fontaine.

En 1940, M. King disait que nous avions contribué à sauver l'Angleterre. Un peu plus tard, il affirmait que nous avions vraiment sauvé l'Angleterre. Et aujourd'hui il prétend que nous sauvons le monde. Il veut obtenir un vote de confiance, non seulement ces jours-ci, mais lors des élections générales, pour pouvoir siéger dans les conseils qui décideront des conditions qui mettront fin à la guerre.

Roosevelt, Churchill et King forment un ménage à trois. Ce qui me rappelle ce mot humoristique d'une feuille new-yorkaise qui présentait ainsi la famille typique américaine: un monsieur, une madame et un petit chien. M. King est le petit chien en laisse entre Miss Columbia et John Bull.

Les Anglais exploitent notre joberdise en se servant des Etats-Unis dont le capital est maître de notre finance, et de notre industrie. Londres nous fait faire ses communications par Washington.

Voter pour Massé

Voilà pourquoi je viens, comme vieillard, comme père de famille et comme Canadien tout court, vous demander de voter pour votre pays et pour vos enfants, en votant pour M. Massé.

Prouvez aux hommes qui nous ont trompés que vous en avez assez. C'est un simple vote de protestation, direz-vous. C'est énorme, c'est toujours ainsi que commencent les grandes réformes.

Lors de l'élection d'Outremont, un des gros bonnets de l'endroit, riche des millions hérités de son père, me disait que nous, Canadiens français, nous ne devons pas nous affirmer parce que nous sommes une minorité. Ce ne sont pas les hommes riches qui nous ont conservé l'héritage ancestral, c'est la masse du peuple canadien-français, fidèle à ses traditions religieuses et nationales, soucieuse de probité, de vérité, de travail honnête, d'économie. Chaque fois que nous avons voulu nous enrichir trop vite, nous avons échoué. Nous ne devons pas que ce qui nous reste de conscience chrétienne nous empêche d'aller aussi loin que d'autres dans cette voie.

J'estime l'appel de M. Massé aux groupes minoritaires tout à fait démocratique d'un avenir désirable pour le Canada. Je comprends que les Anglo-Canadiens eussent préféré un pays exclusivement anglais et que nous regrettions parfois de n'être pas seuls dans notre pays. Mais la Providence a voulu qu'il en fût autrement; nous n'avons pas à entrer dans ses desseins. Tous les groupes doivent se respecter les uns les autres. Or, la plus mauvaise manière de gagner le respect des autres, c'est de marcher à quatre pattes. Nous convions tous les Canadiens à se joindre à nous pour maintenir ici une nation, non pour participer à toutes les guerres européennes, mais pour développer un sens national. Je disais un jour à Laurier que nous ne constituons jamais une nation en créant un sentiment de solidarité impériale.

Notre éducation politique

Un nommé Hanson disait un jour que nous avions reçu une mauvaise éducation politique. Peut-être, mais pendant trois cents ans, on nous a enseigné à défendre le sol canadien, et non pas à nous battre à l'étranger. On a le droit de croire que cela vaut aujourd'hui comme cela valait autrefois.

Lors de la Confédération, qui n'est pas un pacte, n'en déplaise à mes amis du Bloc populaire, mais le résultat du pacte conclu à Québec en 1864 et en vertu duquel on a adopté une loi à Londres, sir John Macdonald, que personne ne pourra accuser d'avoir appartenu à la cinquième colonne, disait que nous faisons alors alliance avec l'Angleterre et qu'il espérait qu'elle durerait. Une alliance, donc reconnaissance des 1865 de l'égalité et du caractère de nation indépendante. Le statut de Westminster ne nous a rien ajouté, mais il nous en a plutôt enlevé; le juge que c'est un atterrage-nage. Lors de la conférence convoquée à Ottawa par M. Bennett, c'est à la demande de MM. Taschereau et Ferguson, un rouge et un bleu, qu'on a inséré une clause qui le vicie complètement, en faisant de Westminster le maître de notre constitution.

Par conséquent, seul le fédéral a le droit de parler d'une redistribution des sièges électoraux et à cet égard j'approuve M. King. Il a peut-être manqué d'égards pour les provinces, et à ce titre on a bien fait de protester. Toute la constitution britannique repose sur des précédents. L'acte de l'Amérique du Nord n'est qu'une loi, ce n'est pas notre constitution. En Angleterre, il y a une loi de loi qui sont lettre morte, tandis qu'il y a des coutumes si fortes que leur abandon provoquerait une révolution.

Conseils aux jeunes

M. Bourassa reconnaît qu'il faut se battre et s'adresser à la foule. Mais armez-vous, conseillez-t-il aux jeunes, pour les luttes de l'avenir, plus importantes que celle-ci. Armez-vous pour prouver que vous êtes capables de vous pénétrer des principes constitutionnels britanniques pour assurer la sécurité du peuple canadien.

Le cas de Camilien Houde

L'orateur cite le cas de l'internement de Camilien Houde. Il y a là un principe en jeu, un principe violé par le gouvernement, le droit d'être jugé par ses pairs devant un tribunal. Il a été arrêté pour avoir dit quatre murs ce que quinze jours plus tôt un ministre libéral avait déclaré dans un caucus. Lors de la dernière guerre, j'ai écrit une lettre à M. Bennett, qui était alors administrateur de l'enregistrement, pour lui dire qu'étant donné mon opposition à la participation, je n'entendais pas m'enregistrer. J'ai alors prononcé des discours et écrit des articles dont un seul aujourd'hui me vaudrait l'internement. Il n'y a rien comme les renégats pour montrer le fanatisme le plus absolu.

Pour protester contre les abus de pouvoir, contre la banqueroute imminente, contre la pratique de la tyrannie, donnez un vote qui montrera à M. King qu'il y a à Montréal un quartier formé de tous les groupes ethniques qui veut sauver la patrie pour nos descendants, donnez à vos enfants et à vos petits-enfants l'exemple du devoir exécuté avec intelligence et avec conscience.

Autres discours

Plusieurs autres orateurs ont porté la parole avant l'arrivée de M. Henri Bourassa. Voici des résumés de leurs discours:

M. Michel Chartrand

L'organisateur de M. Paul Massé dans le comté de Cartier remercie le public d'être venu en aussi grand nombre.

Quatre candidats de la minorité, dit-il, veulent représenter la circonscription de Cartier à Ottawa. En face d'eux, il y a un Canadien français, qui peut représenter toutes les minorités parce qu'il parle leurs langues. Si on s'en tenait à la démocratie, l'élection serait finie, car le candidat du Bloc représente vos intérêts et vos convictions. Les candidats adverses font leur campagne en disant que pour combattre Hitler, Mussolini et Massé, il faut un député juif de Cartier à Ottawa. Pourquoi un député juif pour vaincre Hitler? Mussolini est tombé sans député juif dans Cartier.

M. Chartrand fait ensuite observer que les adversaires veulent aussi être députés pour sauvegarder la démocratie. Afin d'assurer leur élection, ils ont brouillé les listes électorales de noms faux. Le neveu Bavitch a officiellement présidé à tout cela. Même avec cela on ne réussira pas à gagner par un nez. La révision est en marche, elle est longue; nous n'aurons que deux ou trois jours pour consulter les listes. Au dire de M. Castonguay, commissaire fédéral des élections, pour avoir une élection honnête dans Cartier, il est fallu diffuser le scrutin. C'est beaucoup dire... De toute façon nous allons consigner les faux noms et nous vous invitons à nous faire connaître les irrégularités dont vous serez témoins.

M. Chartrand présente ensuite en quelques mots les autres orateurs.

M. Jean Drapeau

Celui qui fut candidat contre le général Laflèche, ministre des Services nationaux de guerre, dans Outremont, l'hiver dernier, commente les résultats électoraux canadiens. Le Canada de ce matin disait qu'ils étaient encore équivoques et imprécis. Je ne trouve pas, dit-il, que la défaite libérale soit équivoque ou imprécise; elle est au contraire catégorique. Nous avons à nous réjouir de la manifestation du sentiment populaire ontarien, qui en a assez lui aussi du parti libéral.

Il rappelle qu'à Ayer's-Cliff, lors de la mise en candidature des candidats dans Stanstead, il espérait voir le général Laflèche, mais malgré sa présence dans le comté, il n'a pas paru à la cérémonie, il a fui l'assemblée contradictoire.

Il déclare que le ministre Bertrand a tenu à la radio sur M. Bourassa des propos qu'il n'oserait jamais répéter en assemblée publique. Je n'ai pas besoin de défendre M. Bourassa. La personnalité de Bourassa seule est une suffisante épique au major général Laflèche.

Après avoir salué l'arrivée du candidat dans Stanstead, M. Choquette, M. Drapeau proteste contre les leçons de démocratie données par M. Louis Saint-Laurent, à Magog, il y a une dizaine de jours. M. Saint-Laurent a dit que M. Ovidson, de tous les députés élus, en 1940, avait été le seul à ne pas être admis au Parlement, bien qu'il n'eût pas, au cours de la campagne électorale, fait pire que les autres. En disant cela, le ministre de la Justice reconnaît comme éléments constitutifs du régime démocratique les élections malhonnêtes, la corruption électorale par la boisson et l'argent. Les juges, a encore dit M. Saint-Laurent, ne votent pas et ne font pas de politique, mais ils ont des souvenirs. Le ministre de la Justice, en disant cela, a mis en doute la compétence et l'impartialité des magistrats. Ces propos de M. Saint-Laurent sont étranges dans la bouche d'un ministre de la Justice. Aussi, la jeunesse se lève-t-elle d'un bloc contre de telles déclarations et protestera-t-elle avec véhémence lundi prochain par son vote dans Cartier et dans Stanstead.

La carte d'enregistrement national, vous devez la porter sur vous, et son absence peut vous conduire au poste de police et même en prison. M. Houde a osé dire qu'il ne s'enregistrerait pas, et vous savez où il est.

Plusieurs jours avant l'élection d'Outremont, j'ai envoyé un télégramme à M. Castonguay, à Ottawa, pour lui demander si les agents des candidats dans les polls, le jour de l'élection, avaient le droit d'exiger des votants la production de leur carte d'enregistrement national. Il m'a répondu que les agents n'ont pas le droit de l'exiger. N'est-il pas inconcevable que cette carte, qui peut par son absence vous conduire en prison si on vous la demande dans la rue, ne soit d'aucune utilité au moment grave de l'identification du votant? Je veux croire que M. Castonguay ne fait qu'interpréter la loi, mais il n'en reste pas moins que ces manœuvres sont significatives et qu'on enlève ceux qui veulent une élection honnête un moyen de contrôle et d'identification. Toutefois, elles n'effraient pas le sentiment canadien dans Stanstead et dans Cartier.

M. Armand Choquette

Le candidat du Bloc Populaire dans Stanstead est vivement applaudi. Moi, humble cultivateur, dit-il, il me fait plaisir de porter brièvement la parole dans une grande assemblée comme celle-ci pour appuyer mon ami Paul Massé. Je rendrai la visite qu'il a faite dans le comté de Stanstead dimanche dernier. De même, il me fait plaisir de revoir M. Bourassa qui m'a fait l'honneur de venir parler à Magog l'autre jour en faveur de ma candidature.

Lundi prochain, vous votez sera la confirmation du non du plébiscite. Vous allez répéter à M. King que vous en avez assez de sa politique. Ce sont des hommes de cœur qu'il nous faut à Ottawa. M. Bourassa reste l'exemple de la conduite que doivent y tenir les députés canadiens-français. La sémence qu'il y a jeté porte de fruits. Je vous de mande de ne plus avoir confiance en M. King et en son gouvernement. En votant pour les candidats ministériels Davidson et Phillips, vous lui diriez de poursuivre sa politique ruinieuse pour le pays: de conscription et de milliards à l'Angleterre. Le résultat de l'élection d'Ontario est le commencement de la fin pour M. King et les libéraux. La glissade va se continuer lundi.

M. Choquette termine en faisant acclamer de nom de M. Maxime Raymond, chef du Bloc.

M. André Laurendeau

Deux mots seulement, dit le secrétaire général du Bloc populaire. Les élections de Cartier et de Stanstead sont les premières auxquelles participe le Bloc. Les hommes qui portent le drapeau du Bloc sont des hommes de valeur. M. Choquette a le respect, l'estime et la confiance de tous dans son comté. M. Massé est un jeune homme qui a bâti sa vie, qui est monté échelon par échelon. Pour gagner ses cours, il a travaillé au pic et à la pelle. Il connaît les ouvriers et leurs problèmes. Il s'est particulièrement intéressé aux Néo-Canadiens, a appris leurs langues et il leur a prêté un canadianisme sain, capable de faire l'unité de tous les vrais Canadiens. Voilà l'homme qui brigue vos suffrages dans Cartier.

M. Paul Massé

M. Henri Bourassa symbolise plus que tout autre, dit M. Massé, l'unité des Canadiens, de ceux qui n'ont pas d'autre amour que celui du Canada, notre seule patrie à tous. Ma

candidature n'est pas un geste de partisanerie. Je suis au-dessus de cela. Je suis candidat dans Cartier parce que j'aime le Canada et que le patrimoine national est en train d'être vendu par la clique d'Ottawa. Vous trouvez peut-être le mot fort, mais nous les jeunes, nous nous considérons trahis par les libéraux. En effet, depuis l'autre guerre, ils nous avaient habitués à penser qu'avec eux était le salut du pays, c'est-à-dire son éloignement des guerres européennes, son opposition irrévocable à la conscription pour outre-mer. Avec eux, nous devions être à jamais protégés contre les aventures guerrières européennes. Mais vint 1939. Au moment le plus tragique de notre destinée nationale, nous avons constaté que les hommes libéraux répétaient: nous ne pouvions gagner des élections, nous ne pouvions gagner que par la guerre des conservateurs. Aujourd'hui nous avons une dette qui frise les \$15 milliards. Comment le Canada pourra-t-il payer cela? Ni vous ni moi n'en verrons la fin. Le Canada est pressuré de taxes et d'impôts.

M. Prince raconte qu'un de ses amis était enthousiaste de la guerre au début, mais qu'à mesure que l'impôt sur le revenu lui serrait le portefeuille, son enthousiasme baissait. Je pense que le sien sera égal au mien à la fin de la guerre. Puis il raconte une histoire, que lui a racontée un ami anglais, parlant français, qui abusait quelque peu du mot alors.

Dernièrement, dit l'ami anglais, un gros *circus* est venu à Montréal. Il comptait un homme très fort. Alors, il dit à la foule: apportez-moi un citron. Il pressa le citron tellement fort que tout le jus en tiraillait une nouvelle goutte. Alors un homme pas gros se présenta. Il en fit tomber une goutte, puis deux, puis trois, puis quatre. Alors, l'homme fort lui donna \$20 et s'enquit de son nom: *Moa*, dit-il, je m'appelle *Isley*.

La foule rit et M. Prince ajoute: le citron, c'est moi, c'est vous; l'homme fort qui tient le citron, c'est M. King; celui qui réussit à en tirer des gouttes supplémentaires, c'est M. Isley.

M. Prince passe à un autre ordre d'idées. Un Canadien d'origine anglaise, dit-il, qui voudra conduire le pays dans la paix et dans l'harmonie devra pratiquer un vrai canadianisme devant préparer sa mission de conducteur de peuple en s'inspirant de la conduite du grand patriote irlandais de Valera. Ça, c'est un chef! Si on en avait un pareil, les menaces n'ont rien fait sur lui.

Le chef dont je parle devra apprendre l'histoire du Canada, l'histoire politique du pays, de la première à la dernière ligne, l'histoire de la politique nationale que Bourassa a écrite et prêchée pendant quarante ans.

M. Prince fait ensuite allusion à l'article de basse attaque du *Canada* contre M. Bourassa. L'auteur de cet article, dit-il, paraît avoir été domicilié dans les bas-fonds, dans la boue. La lecture de son article m'a fâché d'abord, puis j'ai pensé ensuite: cet imbécile a raison, placer M. Bourassa sur le montagne, sur les sommets, c'est exactement l'endroit. Bourassa habite les hauteurs de la pensée comme il reçoit l'hommage de nos sentiments les plus élevés.

Ce soir, M. Bourassa a voulu offrir l'intégrité de sa vie et la clairvoyance de sa pensée au profit du peuple canadien et des électeurs de Cartier.

M. Bourassa commence alors le discours rapporté plus haut.

Prince, quelque 60,000 épithètes de Canadiens français et anglais morts et enterrés en Europe; il reste aussi dans l'âme des parents un chagrin qui ne finira qu'avec leur vie.

Depuis quatre ans, M. King a commencé la deuxième grande guerre. Il fait la guerre partout: à Hong-Kong, en Europe, en Chine, en Asie. Que restera-t-il de tout cela? Je sais que quand il a succédé aux conservateurs, il a promis et a continué de promettre jusqu'à la présente guerre, c'est-à-dire jusqu'au moment où il a perdu la tête, qu'il n'y aurait plus de conscription pour outre-mer. Entre les deux guerres, l'administration libérale n'a pas été capable de payer un vieux sur la dette contractée par la guerre des conservateurs. Aujourd'hui nous avons une dette qui frise les \$15 milliards. Comment le Canada pourra-t-il payer cela? Ni vous ni moi n'en verrons la fin. Le Canada est pressuré de taxes et d'impôts.

M. Prince raconte qu'un de ses amis était enthousiaste de la guerre au début, mais qu'à mesure que l'impôt sur le revenu lui serrait le portefeuille, son enthousiasme baissait. Je pense que le sien sera égal au mien à la fin de la guerre. Puis il raconte une histoire, que lui a racontée un ami anglais, parlant français, qui abusait quelque peu du mot alors.

Dernièrement, dit l'ami anglais, un gros *circus* est venu à Montréal. Il comptait un homme très fort. Alors, il dit à la foule: apportez-moi un citron. Il pressa le citron tellement fort que tout le jus en tiraillait une nouvelle goutte. Alors un homme pas gros se présenta. Il en fit tomber une goutte, puis deux, puis trois, puis quatre. Alors, l'homme fort lui donna \$20 et s'enquit de son nom: *Moa*, dit-il, je m'appelle *Isley*.

M. Prince passe à un autre ordre d'idées. Un Canadien d'origine anglaise, dit-il, qui voudra conduire le pays dans la paix et dans l'harmonie devra pratiquer un vrai canadianisme devant préparer sa mission de conducteur de peuple en s'inspirant de la conduite du grand patriote irlandais de Valera. Ça, c'est un chef! Si on en avait un pareil, les menaces n'ont rien fait sur lui.

Le chef dont je parle devra apprendre l'histoire du Canada, l'histoire politique du pays, de la première à la dernière ligne, l'histoire de la politique nationale que Bourassa a écrite et prêchée pendant quarante ans.

M. Prince fait ensuite allusion à l'article de basse attaque du *Canada* contre M. Bourassa. L'auteur de cet article, dit-il, paraît avoir été domicilié dans les bas-fonds, dans la boue. La lecture de son article m'a fâché d'abord, puis j'ai pensé ensuite: cet imbécile a raison, placer M. Bourassa sur le montagne, sur les sommets, c'est exactement l'endroit. Bourassa habite les hauteurs de la pensée comme il reçoit l'hommage de nos sentiments les plus élevés.

Ce soir, M. Bourassa a voulu offrir l'intégrité de sa vie et la clairvoyance de sa pensée au profit du peuple canadien et des électeurs de Cartier.

M. Bourassa commence alors le discours rapporté plus haut.

Les éditeurs canadiens du livre français

ils s'organisent en Association professionnelle — M. Eugène Issaly, des Editions Beauchemin, élu à la présidence

Un groupe d'éditeurs montréalais du livre français, constatant la futilité de l'effort individuel pour faire face aux conditions exceptionnelles résultant de la guerre, s'était réuni ces mois derniers en vue de coordonner les initiatives de l'édition et de prendre les moyens de diffuser le livre français, tant au Canada qu'à l'étranger.

Ces éditeurs ont décidé de faire bloc pour défendre leurs intérêts souvent menacés par une incompréhension des problèmes propres à leur commerce.

Une réunion préliminaire avait lieu ces jours derniers au bureau de M. Ch. Holmes, si dévoué aux intérêts des éditeurs du livre français. Au cours de cette réunion, on esquissait un programme d'action et on élisait un bureau provisoire composé comme suit: M. Eugène Issaly, président, directeur des Editions Beauchemin; M. Bernard Valiquette, vice-président, directeur des Editions B. Valiquette; R. P. Martin, vice-président, directeur des Editions Fides. M. Ch. Holmes fut choisi comme secrétaire du nouvel organisme.

La nouvelle association porte le nom de *Ligue des Éditeurs canadiens du Livre français*, secrétaire, 294 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

On procède en ce moment à l'établissement de statuts et règlements, et des artistes-déssinateurs ont été priés de soumettre des esquisses d'emblèmes, dont l'un sera officiellement choisi.

Siôt le travail préliminaire d'organisation complète, les éditeurs de Montréal et de la province de Québec, qui n'ont pas encore adhéré à ce nouvel organisme économique, seront invités à se joindre à leurs confrères.

Nul doute que la *Ligue des Éditeurs canadiens du Livre français* est le point de départ d'une organisation dont les libraires-détailants du pays retireront de grands avantages.

Nul doute aussi que la *Ligue des Éditeurs* va promouvoir la création de nombreuses bibliothèques à travers le Canada français.

Toutes communications seront toujours reçues avec intérêt au siège de la nouvelle société.

M. J.-O. Asselin réclame une fiscalité municipale et scolaire plus juste

Causerie faite à la radio, par l'ancien président de l'Association des propriétaires de Notre-Dame-de-Grâce — Pourquoi le propriétaire doit-il payer entièrement le coût de l'instruction primaire?

Voici le texte de la causerie prononcée à CKAC hier, par M. J.-O. Asselin, ancien président et membre de l'Association des propriétaires de Notre-Dame-de-Grâce.

Mesdames et messieurs, Il y a deux ou trois ans, la Commission des écoles catholiques de Montréal était allée chercher secours à la Législature, dans le grand embarras financier où elle se débattait. Et là, devant un comité parlementaire, un ministre influent fit un vibrant plaidoyer en faveur des propriétaires menacés d'une nouvelle augmentation d'impôt scolaire, car à Montréal, ce sont les propriétaires seuls qui assument le coût de l'instruction primaire dispensée à toute la population, malgré que leurs représentants n'ont aucun droit de regard sur la façon dont on dépense leurs millions. Il est évident, disait le ministre, que les propriétaires sont pour l'essentiel, les seuls qui ne peuvent remplir les obligations qu'on leur impose, surtout à la suite d'une crise économique ruineuse; il faut trouver sans délai le moyen de dégrèver la propriété.

Augmentation des impôts

Les représentants des propriétaires entrevenaient pour un moment des jours meilleurs. Non seulement le spectre d'une nouvelle augmentation de l'impôt scolaire s'éloignait, mais on verrait à alléger le fardeau déjà existant du propriétaire, à faire une plus juste répartition du coût de l'instruction publique. Hélas! ce ne fut qu'un songe. Car après ce réambule rassurant, le ministre suggéra de porter la taxe foncière scolaire de 70 cents à \$1.00, soit une augmentation de 30 pour cent. Il expliqua que le gouvernement venait d'arriver au pouvoir et n'avait pas eu le temps d'apporter les réformes voulues, mais que le problème scolaire exigeait une solution immédiate, qu'on allait se mettre à l'œuvre pour le régler sans délai et que ce nouveau sacrifice imposé aux propriétaires ne serait que de très courte durée. En fait, il semble être devenu permanent.

Loin de moi l'idée de taquiner le ministre si sympathique aux propriétaires, dont il a souvent pris la défense. Et je n'ignore pas non plus la complexité du problème et les lourdes tâches auxquelles les administrateurs publics ont à faire face. Mais il reste tout de même que la propriété ploie dangereusement et menace de croquer sous le poids des charges qui l'accablent. Dans les parlements, les assemblées délibérantes, partout l'on se

porte théoriquement à la défense du propriétaire surtaxé. Il est, dit-on, le rempart de l'ordre social, politique et économique, le pilier de nos institutions démocratiques, un facteur essentiel de stabilité, d'ordre et de progrès, etc., etc. Puis, comme conclusion, on lui inflige de nouvelles charges; on lui retire les quelques mesures de secours qu'il possédait, par exemple le moratoire, et l'on comprime radicalement ses revenus, par le contrôle des loyers. On peut dire de lui, plus que de tout autre, qu'il est "taillable et corvéable à merci".

Pourquoi il y a moins de propriétaires

Aussi ne faut-il pas s'étonner si, d'après M. Hulse, directeur du service montréalais des évaluations municipales, le nombre des propriétaires diminue d'année en année; si au cours de la crise, d'après les estimés les plus sobres, dix mille petits propriétaires se sont vu enlever leur maison. M. Jean Grégoire, président de l'Association des propriétaires de Notre-Dame-de-Grâce, a exposé, la semaine dernière, la grave situation qu'entraîne une telle situation, éminemment propice à l'expansion de tous les courants subversifs, à l'éclosion des bouleversements sociaux et politiques les plus inquiétants.

Si l'Association des propriétaires de Notre-Dame-de-Grâce et les autres groupements de propriétaires ont décidé de sonner l'alarme, c'est que le propriétaire, déjà victime de graves dénis de justice, est dans un état des plus difficiles.

Fiscalité injuste

La principale cause réside dans un régime de fiscalité municipale et scolaire injuste.

Considérons d'abord, si vous le voulez bien, l'impôt scolaire. Tous les frais de l'instruction primaire, dans la plupart des grandes villes, et notamment à Montréal, sont à la charge des seuls propriétaires. Or, en vertu de quel principe le propriétaire doit-il assumer entièrement le coût de l'instruction primaire de tout le monde? Pourquoi, à Montréal, par exemple, une très faible partie de la population doit-elle payer pour tous les autres citoyens?

Encore si le propriétaire bénéficiait plus que tout autre de l'emploi des fonds scolaires! Mais tel n'est pas le cas, comme chacun peut s'en rendre compte. Voici un petit propriétaire dont la maison est évaluée à \$5,000. Chaque année il doit verser à l'une ou l'autre des

commissions scolaires montréalaises, \$50 ou plus, pour éduquer la communauté, alors qu'un financier ou négociant dont le revenu peut atteindre \$50,000, ne paiera pas un sou pour l'éducation de ses enfants, dû au simple fait qu'il est locataire. On répondra peut-être que le propriétaire tient compte des taxes dans la fixation de ses loyers et qu'en définitive elles sont, du moins en bonne partie, absorbées par les locataires. Cette réponse ne tient pas. D'abord, cela ne peut se produire pour la classe nombreuse et sympathique des propriétaires qui habitent leurs maisons et n'ont pas de locataires. De toute évidence, ils supportent seuls tout le fardeau des taxes foncières qui grèvent leurs propriétés. Quant aux autres, petits ou moyens propriétaires qui ont des locataires, ils ne sont pas, depuis une douzaine d'années, pour des raisons différentes, mieux partagés. Comme on le verra tout à l'heure, la longue crise économique d'abord, le plafonnement des loyers ensuite l'ont empêché de tirer de ses propriétés un revenu normal et l'on peut dire que dans la plupart des cas toute la taxe scolaire et souvent toute la taxe municipale restent sur ses épaules.

Sans doute le propriétaire doit faire sa part, et nous ne prétendons pas qu'il doive être libéré de toute responsabilité dans ce domaine, mais au moins qu'on cesse d'abuser de lui. C'est que notre système d'impôts ne correspond plus aux conditions actuelles. Établi pour un régime économique d'il y a cinquante ans, il est devenu absolument désuet. Jadis les biens consistaient principalement en propriété foncière et étaient répartis plus largement dans la masse de la population. Aussi la taxe scolaire et municipale, établie sur la propriété immobilière, était relativement juste, puisqu'elle atteignait presque tous les riches.

Mais la situation a changé. La richesse a trouvé de nouvelles avenues dans ce qu'on appelle la propriété mobilière: valeurs industrielles et commerciales, dépôts bancaires, créances hypothécaires, etc. À ce point que la propriété foncière n'est plus qu'une partie, importante sans doute, mais non plus dominante, de la richesse publique.

La richesse mobilière Or les détenteurs de cette richesse mobilière bénéficient autant, si non plus, que les propriétaires fonciers, de l'organisation scolaire et des services municipaux. Dans certains cas ils fournissent, au point de vue municipal, une importante contribution au trésor public, mais dans d'autres cas ils ne contribuent à peu près rien, et ils sont tous exempts d'impôts scolaires.

Une refonte de la fiscalité municipale et scolaire s'impose donc. On fera observer que si les taxes sont trop élevées, c'est la conséquence d'une dette excessive — je parle pour Montréal — encourue par suite des dépenses au compte de capital. C'est un sujet qui mériterait une longue discussion. La brièveté du temps qui m'est alloué, m'empêche d'y insister. Qu'il me suffise de dire que dans le cas de Montréal, une très grande partie

de la dette provient d'annexions onéreuses imposées à la ville, du remboursement des dettes des municipalités mises sous le contrôle de la Commission métropolitaine, et enfin du fardeau des secours directs, de 1930 à 1940.

Quant aux travaux publics, on ne peut, non plus, en faire porter la responsabilité entière aux propriétaires. La charte de Montréal créait sans doute que tous les emprunts devaient être approuvés par les propriétaires, au moyen d'un référendum. Mais l'on sait que des lois spéciales ont depuis longtemps soustrait les emprunts à l'approbation des propriétaires.

En plus des taxes trop élevées qui l'accablent, le propriétaire est actuellement dans une impasse par suite du contrôle des loyers.

Nous admettons tout de suite, que si l'on doit freiner l'inflation, le contrôle des loyers s'impose, mais à condition de ne pas devenir une confiscation indirecte, et qu'on applique aux propriétaires la même mesure qu'aux autres classes.

L'œuvre de la crise

La crise de 1930 à 1940 avait durement éprouvé le propriétaire. Pendant deux ans, il avait abrité les chômeurs sans recevoir de compensation, alors que l'État fournissait les fonds pour les autres besoins. Puis lorsqu'on a accordé une indemnité de logement, celle-ci ne représentait qu'une faible portion du prix normal de location.

De plus, la crise avait provoqué une baisse considérable dans les loyers, alors que les taux d'intérêts restaient au même niveau, et que l'immobilier continuait à se dévaloriser. La résultante de ces diverses causes a été telle qu'au début de la guerre, les propriétaires ont perdu leur maison, au cours de cette crise.

Celle-ci venait à peine de s'atténuer, et les prix de location n'avaient pas encore repris leur niveau normal, que le gouvernement fédéral établit le contrôle des loyers. Si le principe du contrôle semble juste, ses modalités le sont beaucoup moins. À part d'avoir fixé les loyers à un niveau général sensiblement inférieur à la valeur réelle de location, on n'a pas prévu une foule de cas d'exception, de circonstances spéciales, comme par exemple le loyer réduit temporaire pour toutes sortes de raisons particulières, et c'est là un cas très fréquent. On n'a pas, non plus, tenu compte de l'accroissement des charges du propriétaire. Le coût moyen de l'entretien et du service des propriétés a augmenté dans une proportion d'au moins 40%. Des taxes ont été ajoutées.

De plus, la crise de main-d'œuvre et de production a entraîné la vacance de nombreux magasins qu'il est impossible de transformer en logis, pour des raisons économiques et financières évidentes. Pendant tout ce temps les propriétés vieillissent et se dévalorisent. Et les taux d'intérêt sur la propriété restent élevés. En outre, le moratoire, qui agissait comme instrument de contrôle stabilisateur, est maintenant disparu.

La situation présente

Voilà, esquissée à larges traits, la grave situation où se trouve, particulièrement à Montréal, la propriété immobilière. Il n'entre pas dans les

cadres de cette causerie d'exposer les mesures qui s'imposent pour remédier à ce dangereux état de choses. D'autres le feront, sans doute. Il en est, cependant, quelques-unes qui ressortent de l'exposé que je viens de faire. D'abord, un dégrèvement d'impôt, surtout dans le domaine scolaire. Puis une révision des ordonnances fédérales sur les loyers. Et pourquoi pas un boni de logement?

Les autorités fédérales ont accordé des bonis de tout genre pour corriger les pertes trop onéreuses résultant des mesures de guerre; il y a le boni de vie chère, les subventions aux producteurs de fromages, aux producteurs de lait naturel ou pasteurisé, aux commerçants d'oranges, etc.

Ne serait-il pas juste d'accorder le même traitement aux propriétaires empêchés par les mesures de guerre d'obtenir une juste compensation pour le logement qu'il fournit au public?

Le propriétaire a subi de nombreuses avanies dont on essaie de le consoler par de belles déclarations sur le rôle essentiel qu'il remplit dans l'ordre social et économique. Ne serait-il pas temps d'aviser à corriger quelques-unes des injustices dont il souffre depuis si longtemps?

Ce n'est pas quand la classe des propriétaires sera irrémédiablement fauchée qu'il sera temps de crier à l'aide. Comme dirait le bon La Fontaine, un grain de mil ferait bien mieux leur affaire que tous les compliments qu'on se plaît à leur prodiguer.

M. l'abbé V. Savignac tué au combat

Aumônier militaire franco-américain du Rhocé Island

Providence, 6 — Le nom de M. l'abbé Valmore Savignac, autrefois curé de l'église Ste-Rita d'Oakland Beach, et qui était aumônier dans l'armée des États-Unis en juin 1942, figure sur le plus récent bilan de guerre. Il avait le grade de 1er lieutenant.

Sa belle-mère, Mme Marie-E. Savignac, 939 avenue Atwell, fut avertie par une dépêche du département de la guerre de sa mort au combat sur le théâtre de guerre européen.

La marine annonce aussi officiellement comme mort le capitaine Léonard Mailloux, fils de M. et Mme Léonard Mailloux, 1 avenue Beacoon, Woodstock. Il était pilote et périt dans une chute de son avion dans le sud du Pacifique.

L'abbé Savignac a fait preuve d'une grande bravoure lors de l'ouragan il y a cinq ans, en passant à travers les fenêtres des maisons pour sauver une douzaine de personnes, transportant sur son dos des vieillards et des infirmes. Il naquit à Providence le 26 avril 1911, fils de feu Jean et Anna Savignac. Il laisse deux sœurs, Mme Rita Plante, de Providence, et Mme Ann Hayward, de East Providence.

500 malades au sanatorium de Roberval

Inauguration prochaine du dernier étage de l'aile droite — Aménagement moderne de 54 nouveaux lits

Roberval. — M. le Dr Gérard Michaud, surintendant médical du Sanatorium St-Michel, de Roberval, situé en bordure de la ligne Chambord-Dolbeau, du Canadien National, annonce que pour répondre à la demande de plus en plus forte d'hospitalisation et conformément au désir exprimé par le ministre de la Santé et du Bien-être social d'enrayer la tuberculose, cette institution mettra à la disposition du public le dernier étage de son aile droite. Avec l'inauguration de cette partie du Sanatorium, l'un des plus vastes et des plus modernes du Canada, cette institution sera mise entièrement au service des malades qui pourront y faire la cure parfaite dans un climat tempéré et sur les bords de cette grande mer intérieure qu'est le lac Saint-Jean.

Le nouvel aménagement signifie 34 lits supplémentaires répartis dans des chambres à deux et à quatre lits. L'édifice répond aux données les plus récentes de ce genre de construction et comporte des planchers de terrazzo. Ils sont de couleur grise et de cuivre. Les portes des chambres et des armoires individuelles des patients sont pleines et de merisier bordé d'une bande foncée qui égale le blanc des murs. Des prises de courant nombreuses dans toutes les pièces et à la tête des lits permettent l'usage des lampes de chevet, des postes récepteurs radiophoniques et des rasoirs électriques. Un "sonno" ou table de chevet et des fauteuils complètent l'aménagement de toutes les chambres. L'éclairage est fourni par des appliques d'un style sobre.

L'inauguration de ce dernier étage, d'où les patients dans leur lit ont l'impression de reposer mollement sur les eaux bleues du lac, permettra l'hospitalisation de quelque 500 malades.

Retraite fermée annuelle du 26 au 29 août

La retraite fermée annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal aura lieu du jeudi soir à 8 h. le 26 août au dimanche suivant à 5 h. Tous les dirigeants et les membres des sections de la Société ainsi que tous les hommes et les jeunes gens sont invités à prendre part à cette retraite.

Pour retenir sa chambre, prière de téléphoner à l'organisateur, M. T. Auguste Poupart, le jour, à PLATEAU 1131 et le soir à DOLLARD 9681.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BÉLIER 3361 et il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Cartes Professionnelles

ASSURANCES	COMPTABLES
HORACE LABRECQUE COURTIER EN ASSURANCE Nous invitons les Communautés Religieuses à se servir de nos services particuliers. 441 St-François-Xavier - Montréal Tél. MARquette 2363-2384	Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie Comptables agréés - Chartered Accountants Maurice Chartré C.A. Maurice Samson C.A. A. E. Beauvais C.A. J.-P. Gauthier C.A. E. Harry Knish C.A. Léon Côté C.A. Gérard Marceau C.A. Paul-E. Trudel C.A. Lucien-P. Bélier C.A. Lionel Houslin C.A. Jacques André C.A. G.-P. LeFort C.A. Dollard Huot C.A. Albert Garneau C.A. Raymond Fortin C.A. Jean Lacroix C.A. Guy Bernard C.A. Parr. Aizer C.A. H. Bourquin C.A. J. Paul Tabet C.A. Marc Andem C.A. Roger Roy C.A. Montréal Québec Rouyn

AVOCATS	P.A. GAGNON & CIE
YVES PELLETIER AVOCAT Bureau: 60 St-Jacques O. LA. 7209 Soir: 3875 Wellington, Verdun WE. 2214	P.A. GAGNON & CIE Comptables agréés - Chartered Accountants IMMEUBLE DES TRAMWAYS 159 OUEST RUE CRAIG Tél. HArb 5390

Hurtubise & Hurtubise
Léon-A. Hurtubise C.P.A. Gérard Hurtubise C.P.A. Comptables agréés - Chartered Accountants 60, St-Jacques O. - Montréal Téléphone: HArb 1553

BREVETS D'INVENTIONS
MANUEL DE L'INVENTEUR et formule de preuve d'invention ALBERT FOURNIER PROCEDES ET BREVETS D'INVENTION 534 ST-CATHERINE OUEST - MONTRÉAL

MARQUES DE COMMERCE
Protégées en tous pays Demandes le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc. MARION & MARION Fondée en 1892 781, Ste-Catherine ouest, Montréal

COMPTABLES
Anderson & Valiquette Comptables-Vérificateurs J. Charles Anderson, L.I.O. Jean Valiquette, C.A. L.I.O. Roméo Carle, L.S.O. C.A. A. Dagenala, L.S.O. C.A. D. Cloutier, C.A. 84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

COMPTABLES
CARON & CARON Comptables Agréés - Chartered Accountants Edmond Caron, B.A. L.S.O. C.A. Henri Caron, B.A. L.I.O. L.S.O. C.A. 59, rue St-Jacques HArb 3635 MONTRÉAL 159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

COMPTABLES
André & Valiquette Comptables-Vérificateurs J. Charles Anderson, L.I.O. Jean Valiquette, C.A. L.I.O. Roméo Carle, L.S.O. C.A. A. Dagenala, L.S.O. C.A. D. Cloutier, C.A. 84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie Sanbégard MONTREAL NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

COMPTABLES
André & Valiquette Comptables-Vérificateurs J. Charles Anderson, L.I.O. Jean Valiquette, C.A. L.I.O. Roméo Carle, L.S.O. C.A. A. Dagenala, L.S.O. C.A. D. Cloutier, C.A. 84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

COMPTABLES
CARON & CARON Comptables Agréés - Chartered Accountants Edmond Caron, B.A. L.S.O. C.A. Henri Caron, B.A. L.I.O. L.S.O. C.A. 59, rue St-Jacques HArb 3635 MONTRÉAL 159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

COMPTABLES
André & Valiquette Comptables-Vérificateurs J. Charles Anderson, L.I.O. Jean Valiquette, C.A. L.I.O. Roméo Carle, L.S.O. C.A. A. Dagenala, L.S.O. C.A. D. Cloutier, C.A. 84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

COMPTABLES
CARON & CARON Comptables Agréés - Chartered Accountants Edmond Caron, B.A. L.S.O. C.A. Henri Caron, B.A. L.I.O. L.S.O. C.A. 59, rue St-Jacques HArb 3635 MONTRÉAL 159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

COMPTABLES
André & Valiquette Comptables-Vérificateurs J. Charles Anderson, L.I.O. Jean Valiquette, C.A. L.I.O. Roméo Carle, L.S.O. C.A. A. Dagenala, L.S.O. C.A. D. Cloutier, C.A. 84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

COMPTABLES
CARON & CARON Comptables Agréés - Chartered Accountants Edmond Caron, B.A. L.S.O. C.A. Henri Caron, B.A. L.I.O. L.S.O. C.A. 59, rue St-Jacques HArb 3635 MONTRÉAL 159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

COMPTABLES
André & Valiquette Comptables-Vérificateurs J. Charles Anderson, L.I.O. Jean Valiquette, C.A. L.I.O. Roméo Carle, L.S.O. C.A. A. Dagenala, L.S.O. C.A. D. Cloutier, C.A. 84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

COMPTABLES
CARON & CARON Comptables Agréés - Chartered Accountants Edmond Caron, B.A. L.S.O. C.A. Henri Caron, B.A. L.I.O. L.S.O. C.A. 59, rue St-Jacques HArb 3635 MONTRÉAL 159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

COMPTABLES
André & Valiquette Comptables-Vérificateurs J. Charles Anderson, L.I.O. Jean Valiquette, C.A. L.I.O. Roméo Carle, L.S.O. C.A. A. Dagenala, L.S.O. C.A. D. Cloutier, C.A. 84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

Atterrissages Plus Heureux

"Cela mérite une Sweet Cap!"
Les Canadiens en uniforme affrontent maints risques à l'entraînement ou à l'action. Et quand le danger est momentanément passé, avec quelle avidité l'homme allume une Sweet Cap! Elle l'aide à se détendre — et le fait si plaisamment, si sûrement, que les Sweet Caps sont les cigarettes les plus populaires auprès des Canadiens ici, là-bas, partout!

CIGARETTES
**SWEET
CAPORAL**

Beaucoup trop bonnes pour eux!
"Mille merci pour votre avis continu et si bienveillant de cigarettes," écrit d'Afrique Nord un officier. "Le premier carton que je reçus de vous en Tunisie fut capturé par les Boches. Deux jours après, quand nous reprîmes la colline, nous trouvâmes sur le sol des boîtes de Sweet Caps vides. Les Allemands avaient fumé les cigarettes. Nous avons eu aussi des indices qu'ils en avaient fumé à Tally Ho! Corner. Ça, c'est de la publicité!"



Le succès de la "C.C.F." en Ontario est survenu en surprise

(suite de la première page)

Globe & Mail, de Toronto, aux préjugés antiracistes qui persistent dans certaines régions de la province ontarienne. De toutes façons la majorité de M. Drew ne sera pas forte.

Le sort de son gouvernement sera décidé à l'Assemblée législative à la prochaine session. D'ici là, s'il évite les questions contentieuses, il pourra se maintenir au pouvoir. On n'en souleva pas moins la possibilité d'une nouvelle élection ontarienne en 1944. L'homme qui doit se réjouir le plus à l'heure actuelle est M. Mitchell Hepburn. On admet d'emblée que s'il était demeuré au pouvoir, les choses ne se seraient pas passées aussi favorablement pour le parti progressiste-conservateur.

Les explications qu'on donne

On essaie d'expliquer le résultat du scrutin. Le Star de Toronto met l'accent sur le plafond des prix et des salaires. Il soutient que ces mesures ont indisposé l'électorat de la province. D'autres insistent sur le désir de changement que manifeste ou exprime tout électeur en temps de guerre. Il est manifeste en tout cas, quelles que soient les explications "locales" que l'on puisse donner, que le vote d'avant-hier a été une désapprobation de la politique libérale fédérale.

A cause de l'élément tory majoritaire, il y a une manifestation d'hostilité que le gouvernement d'Ottawa ne saurait minimiser. Il y a plus. Le vote en faveur de la C.C.F. est nettement et contre le

parti libéral et contre la politique que ce parti poursuit depuis quelques années. La Free Press de Winnipeg — et la Gazette à son tour d'embolter le pas — a soutenu que la C.C.F. était opposée à la guerre et à un effort militaire maximum. S'il fallait juger le résultat du scrutin de mercredi par ces normes, il faudrait dire qu'une bonne partie de l'électorat ontarien est opposée à la politique de M. King, surtout à cause de la lettre d'approbation que M. Mackenzie King a adressée à M. Harry Nixon il y a deux semaines.

De toutes façons, il faudra désormais considérer la C.C.F. comme l'un des grands partis canadiens. La C.C.F. deviendra l'opposition officielle à l'Assemblée législative d'Ontario. Et si on déclenche une autre élection dans quelques mois dans la province, il est probable que la C.C.F. prendra le pouvoir, à moins d'événements imprévisibles. Par ailleurs, on dit que le gouvernement King, à la suite de l'élection ontarienne, a abandonné toute idée d'aller au peuple cette année. Il en serait de même du gouvernement Godbout que personne n'en serait étonné. L'élection ontarienne est nettement antilibérale. Elle exprime, pour la première fois et de bien nette façon, le sentiment profond de toute la population canadienne. Le gouvernement King en prend bonne note. Il est probable que nous n'aurons pas d'élections fédérales avant 1945.

Léopold RICHER

Allocution du capitaine Nation, officier du C.W.A.C.

Devant les membres du club Kiwanis-St-Laurent

Le club Kiwanis-St-Laurent a reçu, mercredi, à déjeuner, à l'hôtel Ritz-Carlton, le major-général J.-E. Renaud, C.B.E., commandant du district militaire no 4, les principaux officiers du district et ceux du C.W.A.C. Ce déjeuner était organisé à l'occasion de la campagne de recrutement lancée par le C.W.A.C.

L'hôte d'honneur et conférencier était le capitaine Madeleine Nation, officier-recruteur du C.W.A.C. pour le district militaire no 4. Présenté par le général Renaud, le capitaine Nation parla en français et en anglais.

Le capitaine Nation

Avant d'entrer dans le vif du sujet, le capitaine Nation rappela que le C.W.A.C., organisé officiellement fin août 1941, compte actuellement 10,000 membres, mais que cet effectif doit être porté à 25,000 afin que les soldats actuellement au front reçoivent tout ce dont ils ont besoin et que de nouveaux soldats soient libérés afin de devenir à leur tour des combattants.

Vous savez comment une femme en uniforme peut aider un soldat au front, dit le capitaine Nation. Pendant la dernière guerre, on estimait qu'il fallait 19 personnes pour fournir l'équipement d'un soldat au front. A l'heure actuelle, il en faut 30. Tout à augmenté, notre marine, notre aviation et les besoins sans cesse grandissants, non seulement de l'armée, mais des usines de guerre et des industries essentielles, des chemins de fer et des fermes, rendent la main-d'œuvre masculine quasi introuvable. Les femmes peuvent faire tant de travaux différents et indispensables que s'enrôler dans l'immense armée des travailleurs qui permettent à nos soldats de combattre est plus que de leur devoir.

Dans le C.W.A.C., les jeunes filles mènent une vie propre et saine. Elles ont une bonne nourriture et sont logées confortablement. Chacune d'elles pratique sa religion. D'ailleurs, ajouta le capitaine Nation, la liberté de religion n'est-elle pas justement l'une de celles pour lesquelles nous combattons?

Le capitaine Nation rappela ensuite que la solde des jeunes filles du C.W.A.C. a été récemment augmentée, ce qui fait que si l'on se rend compte que tout est fourni, une recrue, elle touche en réalité l'équivalent d'un salaire de \$110 par mois dans la vie civile.

Nous avons un besoin urgent de nouveaux membres du C.W.A.C., dit en terminant le capitaine Nation. Les Canadiens se battent, à l'heure actuelle, sur le sol italien. Nous devons les aider. Faisons notre devoir, et la victoire sera plus proche, de même que leur glorieux retour.

Le capitaine Nation a été remercié par M. Zbén Parent, président du club Kiwanis-St-Laurent.

Coupe pour les C.W.A.C.

La Colonial Airlines offre une coupe d'argent au C.W.A.C. Ce trophée sera l'enjeu, entre les différents compagnies du C.W.A.C. de la province de Québec, d'un concours qui portera sur la compétence apportée à remplir tous les devoirs de la vie militaire aérienne. Ce geste de la Colonial Airlines a pour second motif d'activer la présente campagne de recrutement du C.W.A.C. La coupe elle-même est enjolivée d'un écusson du C.W.A.C. et porte cette inscription en anglais: "De la Colonial Airlines, — trophée accordé au mérite entre les compagnies de la section féminine de l'Armée". Le trophée attire grandement l'attention de la foule, dans l'une des vitrines de la maison T. Eaton, rue Ste-Catherine ouest, où il est exposé pendant la campagne de recrutement.

Décès de M. P. D. Sutherland

M. P. D. Sutherland, directeur du secrétariat pour le ministère du Transport et auparavant agent général des passagers au service des Croisières du Pacifique Canadien, est décédé soudainement hier à l'hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 65 ans. Natif de St. Catharines, Ont., M. Sutherland était entré à l'emploi du Pacifique Canadien en 1895.

Au cours de sa carrière dans les transports, il s'était acquis une précieuse expérience dans les services maritimes et il était très avantageusement connu au Canada et aux Etats-Unis. Il passa même plusieurs années en Orient et fut agent général des passagers à Hong-Kong, pour le Pacifique Canadien. Lui survivaient deux frères et trois sœurs.

Pour les vacances

Beaux albums

Superbes albums de 36 pages, 2 x 10, richement imprimés en trois couleurs sur papier de luxe, couverture cartonnée en tissu. Prix: 25 sous.

ANETAH ET DERANAH. LES JUMELLES D'HOCHELAGA. Une gracieuse légende indienne qui se déroule un siècle avant l'arrivée de Jacques Cartier à Hochelaga.

CHRISTOPHE COLOMB. Le découvreur de l'Amérique racontée aux enfants.

JACQUES CARTIER. La vie et les aventures du découvreur du Canada racontées à la jeunesse canadienne.

CAVELIER DE LA SALLE. L'héroïque aventure du découvreur du fleuve Mississippi et sa mort tragique.

LA VERENDRYE. Le fameux explorateur qui, avec ses trois fils, explore l'Ouest canadien et arrive jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

Chaque album 25s. au comptant, 30s. par la poste. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR.

Dans Stanstead

(suite de la page deux)

ne sont pas les nôtres. Quand il se prend un vote à Ottawa, il arrive souvent que les intérêts sont divergents, et alors nous sommes écrasés sous le vote plus considérable des autres provinces. Il faut au moins garder tous nos votes; nous n'en avons pas assez pour en donner aux autres. D'ailleurs n'oublions pas que les Canadiens anglais, méprisent ceux qui se couchent, qui s'écrasent, qui s'avachissent.

Ce n'est pas une campagne politique ordinaire, ce n'est pas une campagne électorale ordinaire, ne s'agit plus de bureaux de poste, ni de chemins, mais de savoir si nous allons nous sauver nous-mêmes encore une fois. M. King vient de recevoir une deuxième fessée en Ontario; la première, il l'avait reçue dans le Québec français, par les Canadiens français.

M. Ovil Bergeron

M. Ovil Bergeron, qui présidait l'assemblée de M. Girard, est un chef ouvrier. Il a rappelé qu'avant l'intervention des syndicats catholiques et nationaux la situation n'était pas rose dans les moulins. Nous avons dû faire la grève, dit-il, parce que tous les autres moyens avaient échoué et M. Girard nous a dirigés parce qu'il fallait un homme d'expérience pour cela; il mérite les remerciements des ouvriers, bien plus que ceux qui nous faisaient travailler pour de petits salaires autrefois.

Plusieurs autres assemblées ont eu lieu hier soir en faveur du candidat du Bloc populaire canadien dans le comté de Stanstead.

M. Pierre Gauthier

A Barnston, le Dr Pierre Gauthier, député de Portneuf, a fait l'historique de la question de la conscription depuis 1917. Il a montré que les libéraux qui reprochent depuis la grande guerre aux conservateurs leur politique de participation et de conscription, en sont venus à tomber dans la même ornière. Sous les gouvernements de 1921, 1925 et 1926, nous avons eu le bloc solide libéral du Québec qui gagna toutes ses luttes en dénonçant la conscription. M. Gauthier rappelle les déclarations formelles des anciens chefs libéraux canadiens-français: Lapointe, Caron, Rinfret, notamment dans les élections de Lethbridge et de Saint-Henri. Tout cela a été renié dès le début de la guerre actuelle en Europe.

M. Gauthier a ensuite exposé comment de ces reniements a surgi une réaction profonde du peuple canadien-français, réaction qui s'est exprimée avec une force et une unanimité reconfortantes au plébiscite et qui, pris, depuis, la forme d'un nouveau groupe politique dévoué aux véritables intérêts canadiens, le Bloc Populaire Canadien.

Le vote de lundi, a conclu M. Gauthier, doit être conforme à celui du plébiscite, parce qu'il doit être une réponse à un nouvel accord dans les promesses libérales, une réponse au bill qui a autorisé le gouvernement canadien à envoyer les conscrits outre-mer, en supprimant l'article 3 de la loi de mobilisation. Ce bill a été adopté après notre "non" du plébiscite; il faut que Stanstead et Cartier le repudient par un vote contre les candidats ministériels.

MM. Horace Roy et Hyacinthe Dupuis ont aussi parlé à Barnston. M. Dupuis a exposé les problèmes économiques et administratifs dans lesquels le cultivateur doit se débattre à cause de la politique de M. King, et M. Roy a dénoncé vigoureusement l'esprit de parti qui nous a fait tant de mal.

M. Maurice Caouette

A Sainte-Catherine, une assemblée, au lieu chez M. Adrien Faucher, sous la présidence de M. Michel Bottier, M. Maurice Caouette, échevin de Rouyn et organisateur du Bloc pour le Temiscamingue, a apporté au électeur un message de sa région. Il y a quelques années, M. Caouette était agent de colonisation, et il a ainsi installé dans la région de Belcombe un grand nombre de colons originaires de Stanstead et des autres parties du diocèse de Sherbrooke.

Il a dit aux électeurs que l'union des Canadiens français réalisée au plébiscite doit continuer; les colons de Belcombe ont voté avec unanimité pour le "non"; plusieurs paroisses de cette région ont donné rien que des "non" contre zéro "oui". Ces colons, comme toute la province, espèrent que Stanstead condamnera la politique de M. King.

Il n'y a plus rien à faire avec les vieux partis. Autrefois, quand on mentionnait le nom de Laurier les vieux pleuraient; mais les successeurs de Laurier se sont révélés pires que Borden.

Nommions pour nous représenter des gens vraiment Canadiens, qui n'ont pas d'autres pays que le Canada, et qui ne font pas passer l'intérêt de l'Angleterre avant celui du Canada.

M. Fleury Bélanger a parlé du milliard, et M. Victor Trépanier, qui avait parlé plus tôt à Magog, a repris les mêmes thèmes à Sainte-Catherine.

M. Emile Simard

M. Emile Simard a déposé les conclusions de l'élection ontarienne d'hier. C'est d'abord, a-t-il dit, le balayage des libéraux qui ne peuvent plus nous demander de voter pour eux en faveur de l'unité nationale, puisque l'Ontario a "balancé" le parti libéral. L'autre leçon c'est que les électeurs canadiens font confiance à de nouveaux partis parce qu'ils sont dégoûtés des deux vieux partis qui nous ont trahis; le parti CCF semble plaire aux autres provinces, mais, pour nous du Québec, nous préférons une autre formule, celle du Bloc Populaire Canadien; devant la déception des vieux partis, c'est le Bloc qui va



Fermés le samedi toute la journée

DURANT AOUT

Heures d'affaires les autres jours de la semaine: 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

devoir la confiance de la province.

M. François-Xavier Coulombe, électeur de 81 ans, qui vit depuis 52 ans dans le 6ème rang de North-Hatley, assistait à la réunion et a exprimé sa joie de ce qu'on ait choisi comme candidat un cultivateur qu'il a connu tout jeune.

A l'école de Fitchbay

Une autre assemblée a eu lieu à l'école de Fitchbay, sous la présidence de MM. Delphis Picard, de Georgeville, et Donat Gâté. Les orateurs ont parlé dans les deux langues. M. L.-P. Hurtubise a dit aux électeurs de langue anglaise qui se trouvaient là que le Bloc Populaire Canadien est un mouvement canadien et non pas exclusivement canadien-français. Il a demandé à tous ceux qui sont vraiment Canadiens d'appuyer M. Choquette. M. Davidson, a-t-il dit, est le candidat de la clique d'Ottawa, tandis que Choquette est le candidat des gens de Stanstead.

Les autres orateurs de cette réunion ont été MM. Charles Lafontaine et Arcadius Denis.

Noces d'or et deux

premières noces à

Sainte-Luce-sur-mer

Les cinquante ans de mariage de M. et de Mme Joseph Dionne, parents de Mme Fulgence Charpentier — Mariage de leur fils Oliva et de leur fille Lucia le même matin

Ste-Luce-sur-Mer, comté de Rimouski, 6 — Une cérémonie peu fréquente s'est déroulée la semaine dernière à Ste-Luce-sur-Mer: le même matin, M. et Mme Joseph Dionne, de cette paroisse, ont fait bénir, à l'occasion de leurs noces d'or, leur mariage pendant qu'à leurs côtés leur fille Lucia Dionne, épouse Henri Tremblay, et que leur fils Oliva Dionne prenait comme épouse Isabelle Rouleau.

M. l'abbé J.-Alphonse Roy, curé de Ste-Luce, a présidé à la triple cérémonie de mariage. On remarquait aussi la présence de l'abbé Jean-Baptiste Desrosiers, nouveau, ainsi que celle de Soeur Marie-Luce du Sacré-Cœur, des Filles de Jésus, maison du Cap de la Madeleine, fille des jubilaires.

M. et Mme Joseph Dionne sont les parents de Mme Fulgence Charpentier, femme du censeur en chef des publications de langue française à Ottawa. M. Oliva Dionne est de Montréal et sa femme est de Lucerne; M. Henri Tremblay est agronome à Chicoutimi.

Des réjouissances de famille ont suivi la cérémonie religieuse.

Courrier record

Un avion transatlantique de l'Etat canadien piloté par une équipe d'Air-Canada vient de transporter un courrier record. Parti de Montréal mardi dernier, il emportait dans ses soutes 5,121 livres de courrier et 411 livres de fret alors qu'il retourne le rapport 3,959 livres de courrier et 705 livres de fret. La plupart des lettres viennent de soldats ou leur étaient adressées. Une petite quantité de courrier diplomatique a été transportée. L'avion a transporté aussi trois passagers officiels dans les deux sens.

86 violations de prix et de loyers

Ottawa, 6 (C.P.) — Les poursuites pour vente au-dessus du prix maximum des pommes de terre comptent pour 14 des 86 poursuites intentées par la Commission des prix contre les marchands violateurs de règlements de cette commission.

D'autre part, onze propriétaires ont été trouvés coupables dans treize cas de transgression des règlements concernant les loyers.

Dans le monde ouvrier

Les unions internationales appuient les grévistes des avionneries — Chez les ouvriers du textile — Plus de 65,000 personnes employées dans les chantiers maritimes — Fin de grève à l'International Fertilizers — Convocations

Les internationales appuient les grévistes

Le Conseil des métiers et du travail de Montréal a adopté hier soir une résolution pour demander au Congrès des métiers et du travail du Canada d'appuyer la grève des ouvriers de l'avionnerie de Montréal. Ces derniers cherchent à obtenir l'appui de toutes les unions internationales du pays.

Les grévistes continuent d'être paisibles. On continue de faire le piquetage devant les usines fermées par le gouvernement.

A l'assemblée d'hier après-midi, tous les chefs ouvriers ont blâmé le gouvernement fédéral d'avoir agi comme il l'a fait; un simple amendement aux décrets fédéraux aurait satisfait les grévistes. Ces derniers ne demandent que de rendre rétroactif au 1er juillet 1942 le boni de vie chère.

Chez les ouvriers du textile

Il y aura dimanche à Montréal une conférence d'urgence des ouvriers-unis du textile d'Amérique, à laquelle assisteront des représentants des six moulins de la Dominion Textile. On estime qu'une action énergique est indispensable pour apporter remède à la situation actuelle. Il est question que les employés se mettent en grève.

Les réclamations consistent en une semaine de vacances payées, le plein boni de vie chère, le rajustement des salaires et la reconnaissance de l'union. On formera un comité pour entamer des pourparlers avec la compagnie. Dans l'ensemble, il appert que les ouvriers du textile sont très mécontents et qu'ils se proposent de protester auprès de M. King contre l'attitude du ministère fédéral du Travail au sujet des avionneries.

65,000 ouvriers dans les chantiers navals

Toronto, 6 (C.P.) — M. Mitchell, ministre du Travail, a déclaré hier, dans un discours prononcé à la Toronto Shipbuilding Co., qu'il

y a au Canada plus de 40,000 personnes employées à la construction de cargos et au moins 25,000 dans la construction des navires de guerre. "Nous possédons aujourd'hui 300 navires de guerre, y compris des corvettes, des mouilleurs de mines, des vaisseaux de patrouille, et autres. De plus, 3,000 vaisseaux plus petits ont été construits et 4,000 sont en construction. Notre programme de construction de navires marchands se chiffre maintenant à plus de \$1,000,000,000."

Fin de grève à l'International Fertilizers

Québec, 6 (C.P.) — Une centaine d'employés de l'International Fertilizers Ltd., ont décidé de retourner au travail ce matin. Ils s'étaient mis en grève le 28 juillet pour obtenir une augmentation de 30 cents l'heure, requête rejetée par le Conseil régional du travail. Maintenant ils ne réclament plus qu'une augmentation de 12 cents.

Convocations

L'Association des plâtriers et des cimentiers tiendra une réunion ce soir, à 8 h., au no 1231 est, Demontigny, sous la présidence de M. J. Dumoulin. L'agent d'affaires, M. J.-E. Lamoureux, rendra compte de ses travaux.

L'Association nationale des briquetiers et maçons convoque ses membres à une réunion ordinaire qui aura lieu ce soir, à 8 h., au no 1231 est, Demontigny, sous la présidence de M. J. Pomerleau. L'agent d'affaires, M. Horace Laverdure, rendra compte de ses travaux de la semaine.

L'Union nationale des opérateurs de machines à vapeur tiendra une réunion ce soir, à 8 h., au Monument National, (salle no 15). Elle étudiera le cas des chauffeurs de bouillottes.

L'Association des poseurs de tuile, de marbre et de terrazzo, prie ses membres d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 h., au no 685 rue Alma.

"RFLATIONS"

AOUT 1943

SOMMAIRE

Editoriaux: Deuil catholique — La démocratie en péril chez nous.

Articles: Un peu plus de lumière sur un trust — Philippe Hamel: La morale sociale et la guerre — Thomas Greenwood: Choisir: ou le Christ ou le chaos — Bernard Hardy.

Commentaires: Manoeuvres centralisées — Une fondation pour les chercheurs — L'Unité nationale, la vraie — Moral ou cébral?

Chroniques: Les réformes se réorganisent — Joseph-H. Ledit: Nos terrains de jeux — Wilfrid Gariépy: La comédie humaine — Jean Valierand.

Horizon international: Costa-Rica — Mexique — Hollande.

Livres récents: Leçon sociale — L'Education selon l'esprit — La Société Historique du Nouveau-Québec — Les enterrés vivants du Stalag XVII A. — Baraque 3, Chambre 12 — Les rêves des chasseurs — Joliff et Magador — La colombe de la Castopé — Le jugement de Dieu — Mercœur chassé de Paul Claudel.

En trois mots.

Abonnement annuel, \$2.00.

Au comptant, 25% l'exemplaire, par la poste 28%.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Neuvaine préparatoire

Cap-de-la-Madeleine, 6. — C'est aujourd'hui que commence au Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine la grande neuvaine préparatoire à la grande neuvaine préparatoire à la fête du 15 août. Déjà plusieurs centaines de pèlerins ont assisté aux messes ce matin. Ce soir la sanctuaire sera illuminée et les portes seront envahies par la foule pour l'ouverture des prédications de la neuvaine. Des bancs ont été installés à l'extérieur pour ceux qui ne pourront prendre place à l'intérieur. Le poste CHLN radiodiffusera les exercices du sanctuaire même cette année, de 7 h. 30 à 8 h. 15 du soir. Les prédicateurs de la neuvaine seront les RR. PP. Eugène Nadeau et André Piché, O.M.I.

NE TAILLEZ PAS LES CORS

Blue-Jay

Bloc - notes

(suite de la première page)

ontariennes, beaucoup plus brèves: une couple de mois. Nous admettons discerner la politique est notre sport national. Il nous faut valider le prix de nos palabres. Mais, de ce fait, chez nous, l'opinion populaire a peut-être l'occasion de se donner un plus libre cours. Et les paloteurs d'Ottawa seraient mal venus de nous reprocher le prolongement des débats sur la butte de Québec.

Au surplus, un bill québécois, pour devenir exécutoire, doit passer par le double stage de la députation et du Conseil législatif; la procédure ontarienne se trouve plus expéditive par suite de l'absence d'une Chambre haute dont nos voisins (comme toutes nos consœurs provinciales) se sont dispensés et que nous avons scrupuleusement conservée, malgré les assauts incessants portés contre ce "salon" de la Législature. Mais notre Chambre rouge confère un aspect plus solennel à la cérémonie de la sanction des bills: nous nous rapprochons de plus près de l'antique usage londonien d'éloigner les "Britishers" des autres provinces.

Du "rouge" au "bleu" et du "bleu" au "rouge"

Québec en est à son dix-neuvième ministère depuis le régime confédératif, et le prochain cabinet ontarien sera le treizième. Ici comme à Toronto, les rouges et les bleus se sont partagé le pouvoir avec cette différence que la majorité politique ontarienne a été "héréditaire" après la Confédération et jusqu'en 1905; elle a tourné ensuite au "bleu", pour reprendre ensuite sa teinte rouge, puis retrouver son "bleuisme" nuancé de "cécechisme" depuis, mercredi; tandis que les Québécois ont voté généralement "conservateur" jusqu'en 1897, et se sont votés presqu'invariablement au "rouge" par la suite.

"Furia canadense"

Nous suivons avec curiosité et orgueil — et des mamans avec une angoisse compréhensible — les épisodes de la bataille de Sticlé, où se trouve notamment engagée notre Vingt-Deuxième régiment, dans un secteur du centre de l'île mille fois historique.

Epaulant Anglais et Américains, nos soldats se comportent avec leur intrépidité coutumière; cette dépêche du 3 août empruntée à la British United Press, en provenance du grand quartier général allié en Afrique, en fait foi:

"Un officier américain qui a combattu aux côtés des Canadiens pendant trois semaines dans l'un des secteurs les plus rudes du front sicilien a dit qu'il comptait parmi les meilleurs combattants au monde."

"L'officier se trouve maintenant dans un hôpital nord-africain où il se remet de sept blessures de balles au ventre."

"Jusqu'à ce que j'eusse vu com-

ment les Canadiens fonceaient sur les Allemands, j'avais toujours été d'opinion que les Australiens étaient les plus rudes soldats au monde, dit-il."

"Les Canadiens français sont les soldats les plus enrages que j'aie encore vus."

"Lorsque les Canadiens prennent un endroit, ils ne font pas la besogne à moitié. Les Allemands ont appris à respecter les Canadiens comme des soldats résolus et dangereux qui ont déjà plus qu'acquitté la dette de Dieppe."

Les Italiens, à Formone, avaient appliqué aux Français l'expression couramment citée "furia francese" (furie française), pour caractériser l'impétuosité de nos cousins de France dans les combats.

On vient de voir, Alliés et ennemis des Canadiens français en Sicile reconnaissent la bravoure de nos fils et n'auraient aucune hésitation à canadieniser la formule en leur honneur et vanter la "furia canadense".

Louis ROBILLARD

La rue "Est"

Montréal, 6. — Avec l'ouverture de la Gare Centrale à Montréal, une nouvelle rue a été ajoutée aux 354.3 milles d'artères qui se trouvent dans les limites de la ville de Montréal. En attendant un autre nom, la nouvelle rue s'appelle "Est". Elle commence à la rue Lagacière, se rend jusqu'à Cathcart, en face de la caserne des Victoria Rifles. Elle mesure 1,158.5 pieds de long et 71 pi. 10 pouces de large en comptant les trottoirs. La chaussée elle-même mesure 54 pieds.

La nouvelle rue pavée en asphalte et bien éclairée est maintenant ouverte au public, ayant été acceptée provisoirement par le comité exécutif de la ville de Montréal, sous la recommandation du directeur des services, M. H. Parent.

L'une des portes de la nouvelle gare donne sur la rue "Est". Sous la rue se trouvent une salle qui renferme un modèle de la Gare Centrale, un garage, un corridor qui mène de l'entrée de la rue Dorchester à la salle d'attente, la salle réservée aux soldats des trois armées, la salle d'attente des dames et une partie de la salle d'attente publique, le salon de barbiers, les bureaux de l'immigration canadienne et américaine, du service de la colonisation et de la police du chemin de fer. Toutefois, l'isolation à l'intérieur est si parfaite que des milliers de personnes passent sous la rue sans apercevoir du trafic au-dessus de leur tête.

Décès de Soeur Marie du Rosaire

Le 25 juillet 1943, à la maison-mère des Révérendes Soeurs de la Présentation de Marie, à St-Hyacinthe, est décédée Soeur Marie du Rosaire (Anna Richard), fille de Me J.-U. Richard, avocat et de madame Richard, décédée, autrefois de Drummondville, Qué.

Durant plus de quarante-huit années de vie religieuse, elle avait été supérieure de plusieurs couvents de la communauté dans les Cantons de l'Est, notamment à l'Académie Notre-Dame de Lorette et au Pensionnat de St-Hyacinthe, et aux couvents de Marieville, de Granby, Acton Vale, Farnham.

Dernièrement elle avait été suppléante au couvent de St-Georges d'Henryville.

Son service fut chanté à la maison-mère le 27 juillet, par M. l'abbé Pepin, suré de Henryville et l'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la communauté.

Elle laisse un frère, des neveux et des nièces, tous de Montréal.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 8 AOUT

VIIIe Dim. après la Pent., Semid. (VERT). Messe: Suscepimus, avec G. et Cr.; 2e des Sts Cyrille et comp. Mm., 3e A cunctis, 4e commandée (Mm.); préface de la Trinité. — Aux Vêpres du dim., mém. 10 de saint Jean-Marie